

A detailed still life painting of a scholar's desk. In the center, an open book with dense Latin text is spread out. To its right, a quill pen lies diagonally across a stack of papers. In the foreground, several sheets of parchment with handwritten cursive script are scattered. The background is dark and textured, suggesting a wooden desk. The overall composition is rich and evocative of historical scholarship.

Les **passions**
d'un **historien**

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2765-2



<http://pups.paris-sorbonne.fr>



Jean-Pierre Poussou, 1998, président de l'université Paris-Sorbonne © Olivier Jacquet

Jean-Pierre Poussou incarne l'universitaire français dans toute sa plénitude, à la fois chercheur de renom – sa thèse d'État *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle* demeure un classique de l'histoire démographique autant par ses résultats que par sa méthode –, enseignant d'un immense dévouement – ses cours et ses séminaires à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3) puis à l'université Paris-Sorbonne ont marqué des générations d'étudiants –, enfin administrateur d'une compétence indiscutée – il fut, en particulier, recteur de l'académie de Bordeaux et président de l'université Paris-Sorbonne.



Collection dirigée par
Dominique Barjot et Lucien Bély

Fidèle à l'esprit de son fondateur, le Centre Roland Mousnier propose une collection d'ouvrages historiques dédiée à l'étude de la France moderne et contemporaine. Réputés pour leur rigueur scientifique et leur richesse documentaire, ces ouvrages sont le reflet du dynamisme de la recherche en histoire développée par l'université Paris-Sorbonne.

Article	ISBN
CRM 44 · PDF complet	979-10-231-2702-7
Présentation · Reynald Abad, Jean-François Dunyach et François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2703-4
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou · Membres du Comité d'honneur · Membres du Comité scientifique · Liste des contributeurs	979-10-231-2704-1
I-1. Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle: le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran · Jean-Bernard Marquette	979-10-231-2705-8
I-1. Permanence et renouvellement des oligarchies municipales: réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) · Laurent Coste	979-10-231-2706-5
I-1. Loin des yeux, loin du cœur? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne · Anne-Marie Cocula	979-10-231-2707-2
I-1. Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 · Yves-Marie Bercé	979-10-231-2708-9
I-1. À la découverte de Bordeaux en 1659: l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes · Jean-Paul Desaiève	979-10-231-2709-6
I-1. Balade dans les landes aux environs d'Arcachon: la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV · Caroline Le Mao	979-10-231-2710-2
I-1. Confréries religieuses et contrôle clérical dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles) · Éric Suire	979-10-231-2711-9
I-1. Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles) · Josette Pontet	979-10-231-2712-6
I-1. Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle · René Favier	979-10-231-2713-3
I-1. La crise du printemps 1789 en Dordogne · Guy Mandon	979-10-231-2714-0
I-1. Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II · Philippe Loupès	979-10-231-2715-7
I-1. Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines: la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846) · Roger Baurly	979-10-231-2716-4
I-1. Le fabuleux destin du duc de Gironville · Marguerite Figeac-Monthus	979-10-231-2717-1
I-1. Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968: / esquisse de portrait de groupe · Bernard Lachaise	979-10-231-2718-8
I-1. Les communes d'Agenais et leurs jumelages · Philippe Roudié	979-10-231-2719-5
I-2. Les politiques amérindiennes de Henri IV · Éric Thierry	979-10-231-2720-1
I-2. Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain · John Francis Boshier	979-10-231-2721-8
I-2. Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime: les Aquitains à Saint-Domingue au xviii ^e siècle · Jacques de Cauna	979-10-231-2722-5
I-2. Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage · Louis M. Cullen	979-10-231-2723-2
I-2. Un suicide nobiliaire? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine · William Doyle	979-10-231-2724-9
I-2. L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823) · Jean-François Dunyach	979-10-231-2725-6
I-2. Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique · Edmond Dziembowski	979-10-231-2726-3
I-2. Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 · René Leboutte	979-10-231-2727-0
I-2. La stratégie alarmiste d'Edmund Burke: le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> · Norbert Col	979-10-231-2728-7
I-2. John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise · Pierre Gouhier	979-10-231-2729-4
I-2. Négoco et plantation au xix ^e siècle en Martinique · Paul Butel	979-10-231-2730-0
I-2. L' <i>Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone · François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2731-7

Article	ISBN
I-2. Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles / en France aux débuts de la III ^e République · Pauline Piettre	979-10-231-2732-4
I-2. Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France · Raymonde Litalien	979-10-231-2733-1
I-3. Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient · Philippe Ménard	979-10-231-2734-8
I-3. Monsieur Vincent, aumônier général des galères · Marie-Christine Varachaud	979-10-231-2735-5
I-3. Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV · André Zysberg	979-10-231-2736-2
I-3. Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle · Jacques Carré	979-10-231-2737-9
I-3. Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : / premiers éléments d'une recherche · Patrick Villiers	979-10-231-2738-6
I-3. <i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) · Olivier Chaline	979-10-231-2739-3
I-3. La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes · Alan Forrest	979-10-231-2740-9
I-3. Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes · Jean Meyer	979-10-231-2741-6
I-3. L'étrange destin des archives Maurepas · Denis Lieppe	979-10-231-2742-3
I-3. Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer? · Christian Buchet	979-10-231-2743-0
II-4. <i>Le poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle · Paul Delsalle	979-10-231-2744-7
II-4. The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800 · Cormac O'Grada	979-10-231-2745-4
II-4. La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie · Gregory Hanlon	979-10-231-2746-1
II-4. Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVIII ^e siècle · C. E. J. Caldicott	979-10-231-2747-8
II-4. Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684 · Philippe Haudrère	979-10-231-2748-5
II-4. Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois · Jean-Pierre Kintz	979-10-231-2749-2
II-4. La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : / l'exemple de Colleville et de Cheux · Jean-Marie Vallez	979-10-231-2750-8
II-4. Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle · Guy Saupin	979-10-231-2751-5
II-4. Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle · Olivier Pétré-Grenouilleau	979-10-231-2752-2
II-4. Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi » · T. J. A. Le Goff	979-10-231-2753-9
II-4. L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime · Guy Lemeunier	979-10-231-2754-6
II-4. Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe? · Nadine Vivier	979-10-231-2755-3
II-4. Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : / la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle · Gérard Chastagnaret	979-10-231-2756-0
II-4. Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle · Claire Desbois-Thibault	979-10-231-2757-7
II-4. L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet? · Éric Bussière	979-10-231-2758-4
II-5. Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII ^e siècle · Maurice Gresset	979-10-231-2759-1

Article	ISBN
II-5. Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine: / Bagnes (Valais), 1650-1900 · Alfred Perrenoud	979-10-231-2760-7
II-5. Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 · Philippe Guignet	979-10-231-2761-4
II-5. Activité et mobilité: lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 · Jacques Dupâquier	979-10-231-2762-1
II-5. <i>Melting pot</i> ou <i>salad bowl</i> : le fragile équilibre de la société pluriethnique du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii · Christian Huetz de Lempis	979-10-231-2763-8
II-5. Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron · Michel Nassiet	979-10-231-2764-5
II-5. Deux ou trois choses que je sais d'elles: une approche des relations amoureuses dans la société traditionnelle (vers 1700-1830) · Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2765-2
II-5. L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française · Agnès Walch	979-10-231-2766-9
II-5. Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ». Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 · Alain Lottin	979-10-231-2767-6
II-5. Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant des XVIII ^e et XIX ^e siècles · Scarlett Beauvalet-Boutouyrie	979-10-231-2768-3
II-5. À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime: la difficulté d'être milicien en lyonnais · Jean-Pierre Gutton	979-10-231-2769-0
II-5. Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps, centralité et décentralité · Anne Radeff	979-10-231-2770-6
II-5. Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud · Alain Huetz de Lempis	979-10-231-2771-3
II-5. L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du XX ^e siècle · Jean Bastié	979-10-231-2772-0
II-5. Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900 · Andrée Corvol	979-10-231-2773-7
II-5. La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est · Francis Conte	979-10-231-2774-4
II-6. Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du XVII ^e siècle · Marie Houlemare	979-10-231-2775-1
II-6. Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique · Jean Bérenger	979-10-231-2776-8
II-6. Les mutations de l'habitat urbain au tournant du XVIII ^e siècle: / le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) · Sylvain Vigneron	979-10-231-2777-5
II-6. Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières · Youri Carbonnier	979-10-231-2778-2
II-6. La boutique parisienne et ses réseaux au XVIII ^e siècle: clientèle, crédit, territoire · Natacha Coquery	979-10-231-2779-9
II-6. Administration des villes et généraux de paroisses au XVIII ^e siècle · Claude Nières	979-10-231-2780-5
II-6. Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle · René Plessix	979-10-231-2781-2
II-6. Montequieu et la fascination des villes italiennes · Laurent Versini	979-10-231-2782-9
II-6. Aux origines de l'Hôpital Beaujon: Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant · Charles Frostin	979-10-231-2783-6
II-6. Le séisme d'Alep en 1822 · Thomas Riis	979-10-231-2784-3
II-6. La station balnéaire, une « invention » du XIX ^e siècle · Claude Mignot	979-10-231-2785-0
II-6. L'eau potable et l'assainissement: le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au XIX ^e siècle · Alexandre Fernandez	979-10-231-2786-7
II-6. « À bas les murailles! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle) · Xavier Huetz de Lempis	979-10-231-2787-4
II-6. La ville américaine au temps de la Frontière: la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle · Hélène Harter	979-10-231-2788-1
II-6. Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles · Philippe Chassaigne	979-10-231-2789-8

Article	ISBN
III-7. Le duché-pairie de Guise · Jean Gallet	979-10-231-2790-4
III-7. La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) · Bernard Barbiche	979-10-231-2791-1
III-7. La part du sang dans un mythe historique: Henri IV · Christian Desplat	979-10-231-2792-8
III-7. Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France: leur sens politique · René Souriac	979-10-231-2793-5
III-7. Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur: / stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680) · Xavier Le Person	979-10-231-2794-2
III-7. La création de la noblesse militaire (1750): les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil · Laurent Bourquin	979-10-231-2795-9
III-7. Un singulier écho de l'attentat de Damiens: l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762 · Reynald Abad	979-10-231-2796-6
III-7. Un prince des Lumières: Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776) · François-Charles Mougel	979-10-231-2797-3
III-7. L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché · Jean-François Labourdette	979-10-231-2798-0
III-7. Le pardon de Bonchamps · Alain Gérard	979-10-231-2799-7
III-7. La chute de la République thermidorienne (1795-1797) · Patrice Gueniffey	979-10-231-2800-0
III-7. Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l'Ancien Régime et rêverie romantique · Michel Figeac	979-10-231-2801-7
III-7. Un drame électoral sous le Second Empire: / l'élection de la troisième circonscription de l'Aveyron en 1869 · Éric Anceau	979-10-231-2802-4
III-7. « Referendum: en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français? · Françoise Boursin	979-10-231-2803-1
III-8. Les richesses d'Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII · Alain Tallon	979-10-231-2804-8
III-8. La Lorraine et la France au temps de Richelieu: les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique · Marie-Catherine Vignal-Souleyreau	979-10-231-2805-5
III-8. À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV? · Lucien Bély	979-10-231-2806-2
III-8. Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle · Stéphane Jettot	979-10-231-2807-9
III-8. Catherine II vue par la diplomatie française · Anne Mézin	979-10-231-2808-6
III-8. Malte et la Grande-Bretagne: d'une tactique militaire à une stratégie économique · Xavier Labat Saint Vincent	979-10-231-2809-3
III-8. La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) · Klaus Malettke	979-10-231-2810-9
III-8. Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866) · Frédéric Laux	979-10-231-2811-6
III-8. Valéry Giscard d'Estaing et un château en Pologne · Georges-Henri Soutou	979-10-231-2812-3
III-9. Abbayes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne · Dominique Dinét	979-10-231-2813-0
III-9. Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne · Marie-Claude Dinét-Lecomte	979-10-231-2814-7
III-9. La partition du diocèse de Théroutanne, 1559-1561 · Gilles Deregnacourt	979-10-231-2815-4
III-9. La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570) · Jean-Paul Le Flem	979-10-231-2816-1
III-9. L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme · Marie-Bernadette Dufourcet Hakim	979-10-231-2817-8
III-9. L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. / Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703) · Louis Jambou	979-10-231-2818-5
III-9. Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre · Jean-Louis Quantin	979-10-231-2819-2

Article	ISBN
III-9. Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : / l'Église de Gaubert dans le Dunois · Didier Boisson	979-10-231-2820-8
III-9. La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert · Gwenaëlle Léonus-Lieppe	979-10-231-2821-5
III-9. Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire · Bernard Vogler	979-10-231-2822-2
III-9. La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). / D'une approche fausseté anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique · Frédéric Angleviel	979-10-231-2823-9
III-9. Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne · Claire Laux	979-10-231-2824-6
III-10. Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : / la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques · Anne-Marie Guimier-Sorbets	979-10-231-2825-3
III-10. L'ordre inverse: sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs · Jean-Claude Fredouille	979-10-231-2826-0
III-10. Le Jardin du <i>Décameron</i> · Catherine Guimbard	979-10-231-2827-7
III-10. Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles · Édith Weber	979-10-231-2828-4
III-10. Du <i>studiolo</i> au cabinet: l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale · Alain Mérot	979-10-231-2829-1
III-10. La révolution de l'opéra · Étienne Broglin	979-10-231-2830-7
III-10. Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie · Christian Taillard	979-10-231-2831-4
III-10. Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle · Barthélémy Jobert	979-10-231-2832-1
III-10. Science et protestantisme: le cas de Georges Cuvier · Louis Châtellier	979-10-231-2833-8
III-10. Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire: Brillat-Savarin et le vin · Jean-Robert Pitte	979-10-231-2834-5
III-10. Prosper, Eugénie et Biarritz · Xavier Darcos	979-10-231-2835-2
III-10. Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History · Hugh Clout	979-10-231-2836-9
III-10. Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art · Nicolas Grimaldi	979-10-231-2837-6
III-10. Quelques remarques concernant l'étude du dessin · Pierre Rosenberg	979-10-231-2838-3

LES PASSIONS D'UN HISTORIEN



Centre Roland Mousnier
collection dirigée par Dominique Barjot et Lucien Bély

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre mondiale
(1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbone
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis

Les passions d'un historien

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou



Comité éditorial :
Reynal Abad, Jean-Pierre Bardet, Jean-François Dunyach
et François-Joseph Ruggiu

Avec la collaboration
de François de Noirfontaine et Yves Perret-Gentil

Ouvrage publié avec le concours du Centre Roland Mousnier,
de l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne
et de l'École doctorale II de l'université Paris-Sorbonne

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN de la version papier : 978-2-84050-724-6

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

Richesses et civilisations

CHAPITRE 5

Populations et comportements

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLES :
UNE APPROCHE DES RELATIONS AMOUREUSES
DANS LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE
(VERS 1700-1830)

Jean-Pierre Bardet

Ce jourd'huy vingt septembre 1787 au grand Andelys devant M. Bouloche bailly ; est comparue Marie Françoise Rustique Delamare fileuse de coton fille de Thomas Delamare cordonnier demeurant en cette ville du grand Andelys paroisse de Notre Dame et de défunte Marie-Madeleine Viné ses père et mère laquelle après serment par elle presté a déclaré estre agée de vingt ans, quatre mois et treize jours, et estre enceinte des œuvres de Jean Jouenne compagnon cordier demeurant chez le sieur Humansiand son beau-père marchand cordier demeurant en cette dite ville du grand Andely paroisse de Notre Dame, de viron six à sept semaines, et qu'elle ne luy a accordé ses faveurs que sur les promesses réitérées qu'il luy a faites de l'épouser, laquelle promesse il luy a encore réitérée cejourd'huy avant son départ, et l'a engagé d'avoir soin de l'enfant dont elle pourroit estre enceinte, et qu'à son retour il l'épouserait attendu que son beau-père ne vouloit point luy donner l'ouvrage ce qui le forçoit à aller en chercher ailleurs. Laquelle déclaration elle fait pour satisfaire à l'édit d'Henry deux...

UN DÉBAT SANS CERTITUDE ACQUISE

Le lecteur reconnaîtra ici une de ces déclarations de grossesse que les séries judiciaires d'ancien régime plus ou moins bien classées livrent en assez grand nombre. C'est une histoire parmi 215 autres retrouvées par deux de nos étudiantes dans les archives départementales de l'Eure¹. Une histoire qui finit bien puisque le 21 novembre 1787, deux mois après l'épreuve humiliante de

¹ Nathalie Dubourg et Annick Deprez, *Les Filles mères au XVIII^e siècle à travers les déclarations de grossesse de villes de Vernon et des Andelys*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Bardet et Scarlett Beauvalet, université Paris-Sorbonne, 1993.

l'aveu de grossesse, Marie-Françoise Rustique s'est unie avec Jean Jouenne. Leur bébé, François-Jacques-Louis est né le 26 avril 1788 : il avait effectivement été conçu moins de deux mois avant le passage de sa mère devant le bailli. Une histoire d'amour qui finit bien, mais, semble-t-il, la plupart des déclarations ne s'achevaient pas de manière aussi heureuse. Les déclarantes se retrouvaient souvent sur le carreau avec leur bambin, déshonorées, réprouvées, montrées du doigt. Une honte et un déshonneur² : qu'on se rappelle le soin que met l'ambigu Restif de la Bretonne à camoufler la grossesse hors mariage de sa mère Barbe Ferlet qui avait mis au monde en janvier 1723 un enfant tout à fait illégitime, fils d'un homme marié qu'elle épousa beaucoup plus tard³ lorsqu'il fut devenu veuf ; veuve à son tour, elle se remaria en 1734 avec Edme Rétif le père de l'écrivain. Ce dernier, défenseur inventif de l'honneur familial, imagina une histoire invraisemblable de bigamie pour innocenter sa mère. On peut suspecter chez cet auteur imaginatif et assurément pervers quelque complaisance morbide à relater cette histoire, mais le témoignage de Louis Simon humble tisserand d'un village du Maine confirme l'importance de l'honneur dans ses mémoires. Ici pas d'arrière-pensée, une volonté déterminée de raconter une belle histoire d'amour, récit sincère et en quelque sorte limpide. Il n'en demeure pas moins que Louis Simon ment effrontément quand il s'agit de la vertu de sa mère. Il modifie dans son texte la date de mariage de ses parents pour que n'apparaisse pas le scandale d'une conception prénuptiale : il est né deux mois après les noces de ses géniteurs⁴. Sans se marier avec leur séducteur, certaines déclarantes obtenaient une sorte de réhabilitation : parmi les 215 filles séduites évoquées, quelques-unes ont fini par épouser un autre homme que leur séducteur sans qu'on sache toujours ce qu'était devenu l'enfant de l'amour.

Les grossesses hors mariages et les naissances illégitimes qui sont aisément mesurables⁵ fournissent un reflet des pratiques sexuelles des filles célibataires

2 Pour une fine analyse des sentiments de honte et d'attachement à l'honneur, voir Marie-Claude Phan, *Les Amours illégitimes, histoire de séductions en Languedoc (1676-1786)*, Paris, Éditions du CNRS, Paris, 1987.

3 Nicolas-Edme Rétif de la Bretonne, *La Vie de mon père*, éd. Gilbert Rouger, Paris, Garnier frères, 1970. Voir en particulier la préface de Gilbert Rouger, p. XX-XXIII, et le récit de Rétif lui-même, p. 110 sq.

4 Anne Fillon, *Louis Simon, villageois de l'ancienne France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1996, p. 28, n. 1.

5 La mesure est possible à partir du moment où l'enregistrement de actes d'état civil fournit une information continue, c'est-à-dire après l'ordonnance d'avril 1667 dans la France du Nord, tout du moins. On considère comme correspondant à des conceptions prénuptiales, les naissances survenues moins de 8 mois après le mariage. Les esprits chagrins pourront chicaner sur ce seuil, récrimination qui n'a pas grand intérêt.

dans le monde traditionnel⁶, un reflet qu'il n'est pas facile d'interpréter. Qu'on se rappelle le débat ouvert il y a déjà quelques décennies entre ceux qui affirmaient une grande liberté des mœurs des jeunes de la société ancienne et les tenants d'une chasteté assumée par la plupart des célibataires⁷. Sur ce thème, Jacques Dupâquier et moi-même, examinant les pourcentages des conceptions hors mariage, concluons à une retenue assez générale des filles tout en admettant qu'il était évidemment plus difficile d'être affirmatif pour les garçons⁸. Pour nous, trois arguments contribuaient à démontrer une relative sagesse des jeunes filles : le faible pourcentage des naissances illégitimes, le niveau assez modeste des conceptions prénuptiales et surtout l'âge tardif des futures mères au moment des procréations hors mariage. Il faut dire que notre constat qui supposait une forte capacité de dépassement ne convainquait pas tout le monde. Jean-Louis Flandrin estimait impossible une sublimation qui aurait duré dix ou quinze ans entre l'adolescence et l'âge au mariage⁹. Au-delà des possibles et impossibles dans l'ordre de la vertu, cet auteur avait de solides arguments. Il invitait notamment à réévaluer le nombre des naissances hors mariage en tenant compte du fait qu'il s'agissait le plus souvent de premières naissances qui ne devaient être comparées qu'au total des naissances de rang un : ce qui compte tenu d'un nombre moyen de cinq naissances par femme mariée invitait à multiplier les taux d'illégitimité par quatre ou cinq¹⁰. Il faut le dire, nous ne savons pas grand-chose sur le devenir des filles-mères repérées dans les registres d'un village à l'occasion d'une naissance hors mariage et nous ignorons combien d'entre elles ont réitéré. Même en ville il est quasi impossible de connaître leur destin : j'ai été dans l'incapacité de suivre l'histoire des femmes célibataires qui accouchaient à Rouen au XVIII^e siècle. En tout cas, on doit admettre avec Jean-Louis Flandrin que la proportion des filles-mères était sensiblement plus élevée que les taux

-
- 6 Par commodité j'appelle ainsi une période qui court de la fin du XVII^e siècle à la Monarchie de Juillet. Cela correspond à la chronologie des fichiers dont je dispose – ces fichiers seront présentés précisément à la note 21 – et aussi, me semble-t-il, à une phase historique de changements dans le cadre d'une civilisation demeurée rurale et encore artisanale.
- 7 Voir la mise au point de François Lebrun, dans *Histoire de la Population française*, dir. Jacques Dupâquier, Paris, PUF, 1988, t. 2, p. 313 sqq.
- 8 Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, « Vierges sages ou vierges folles, nos ancêtres étaient-elles vertueuses ? », dans *La Première Fois ou le roman de la virginité perdue à travers les siècles et les continents*, dir. Jean-Pierre Bardet et alii, Paris, Ramsay, 1982, p. 139-163.
- 9 Jean-Louis Flandrin, « Mariage tardif et vie sexuelle », *Annales ÉSC*, nov-déc. 1972, p. 1351-1378, réédité dans *Le Sexe et l'Occident, évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Le Seuil, 1981, p. 251-279.
- 10 Jean-Louis Flandrin, *Les Amours paysannes : amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1981, p. 235.

généraux ne le suggèrent. En outre, les conceptions prénuptiales suivies d'un mariage étaient nettement plus nombreuses. Selon Jean-Louis Flandrin, l'estimation qu'on pourrait extrapoler du cumul des naissances hors mariages et des conceptions prénuptiales conduirait encore à sous-estimer le nombre de jeunes filles déflorées avant leur mariage car, à son avis, ces échanges sexuels anté-nuptiaux étaient souvent uniques ou du moins rarement répétés : c'est effectivement ce qu'affirmaient les filles enceintes qui venaient déclarer leur grossesse au bailliage. Dans ces conditions, bien des étreintes illicites n'auraient pas été sanctionnées par une grossesse même si les célibataires inexpérimentés étaient probablement incapables de pratiquer une contraception préventive qu'ignorèrent longtemps, la plupart des gens mariés.

Tableau 1. Une première naissance rapide : première conception, fécondité et stérilité des femmes de 41 paroisses de la région de Vernon, en fonction de la période de leur mariage

Informations sur les comportements individuels des femmes mariées en état de viduité.	1700-	1740-	1770	1790-
	1739	1769	1789	1836
Pourcentage des 1 ^{res} conceptions au bout de 3 mois de mariage	53 %	53 %	50 %	50 %
Pourcentage des 1 ^{res} conceptions au bout de 6 mois de mariage	68 %	73 %	72 %	64 %
Indice I _g de fécondité légitime	0,907	0,854	0,713	0,516
Premier taux de fécondité des femmes mariées à 20-29 ans	0,488	0,494	0,469	0,397
Proportion pour 100 de femmes définitivement stériles	6,9	7,6	7,2	10,4

Le tableau 1 permet de constater, à partir de données concernant la région de Vernon, qu'en peu de mois de mariage un grand nombre de femmes devenaient enceintes même lorsque la contraception avait commencé à s'affirmer dans les cohortes formées à la fin du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant¹¹. Cela signifie que les couples étaient approximativement inaptes à freiner leur fécondité en début d'union quel que soit le niveau de la contraception des ménages par la suite ; pour cette raison, la proportion d'unions définitivement stériles n'évolua guère jusqu'en 1789. L'examen du premier taux de fécondité¹²

11 L'indice I_g fournit le rapport de la fécondité observée à celle qu'auraient eue dans les mêmes conditions les femmes de la secte huttérite : ces anabaptistes américaines hostiles à la contraception sont très fécondes. Les deux premières cohortes de notre échantillon du tableau 1 peuvent être considérées comme non contraceptives, la troisième entame un timide freinage des naissances nettement affirmé chez les mariés d'après 1789 (sur les échantillons utilisés, voir note 21). Il existe une abondante littérature à propos des Huttérites, dont on retiendra : John W. Bennett, *Hutterian Brethren : the Agricultural Economy and Social Organization of Communal People*, Stanford, Stanford UP, 1967.

12 Pour calcul de la fécondité, on divise l'observation par groupes d'âge ou par groupe de durée. Le premier taux de fécondité correspond à la natalité des débuts d'union.

des femmes mariées à 20-29 ans ne laisse entrevoir de différence significative que dans la dernière cohorte observée (1790-1836), ce qui suggère une action contraceptive en début d'union, mais elle est nettement moins efficace que dans la suite de la vie conjugale¹³.

On peut donc légitimement avancer qu'en toutes périodes les jeunes filles couraient de grands risques de grossesse si elles acceptaient d'avoir des relations sexuelles. C'est un point de vue que partageait du reste Jean-Louis Flandrin lorsqu'il écrivait à propos des séducteurs :

Je croirais volontiers qu'encore ignorants des pratiques contraceptives, ils n'aient pu ni les utiliser, ni s'en prévaloir auprès des filles de leur âge. De sorte que non seulement cette ignorance rendait relativement féconds les rapports d'un jeune garçon avec une jeune fille, mais surtout elle devait en limiter considérablement le nombre¹⁴.

Dans le même article, Jean-Louis Flandrin qui n'acceptait décidément pas l'hypothèse d'une vertu assez générale en vient à évoquer d'autres formes de sexualité aux effets moins visibles : s'il rejette l'hypothèse d'une pratique très fréquente de l'homosexualité et de la bestialité, il suggère un vaste recours à la masturbation¹⁵ et aussi au flirt avancé dont il analyse longuement les traces dans le folklore¹⁶. Il me paraît un peu oiseux de revenir sur cette interminable discussion au sujet de la chasteté. Le mot lui-même prête à interprétation. Le fait important semble être la probable limitation, la rareté et, quand ils existaient, le caractère tardif des rapports sexuels des jeunes gens et des jeunes filles. Quant aux premiers émois sexuels solitaires des adolescents, leur intensité a-t-elle pu varier de façon inversement proportionnelle à la liberté des relations entre garçons et filles ? Je ne sais pas sur quelles preuves pourrait s'étayer une telle hypothèse que semble relayer Thomas Laqueur lorsqu'il écrit avec une forte conviction, citant Jean-Louis Flandrin, que le sexe en solitaire progressa au XVIII^e siècle parce que d'autres espèces [de satisfactions sexuelles] se firent plus rares¹⁷. Affirmation pour le moins assez peu fondée sur le plan documentaire.

13 Le premier taux de fécondité des mariées de 1790-1836 est en déclin de 18 % par rapport à celui de la cohorte formée en 1700-1739, mais les taux ultérieurs chutent de 50 %. L'efficacité progressive de la contraception selon la durée du mariage a souvent été notée : à mon avis, elle résulte d'une meilleure maîtrise des techniques contraceptives avec l'expérience, plutôt que d'une stratégie liée à un projet sur le nombre de naissances souhaitées qui n'a pas grand sens en période de forte mortalité des enfants. Il faudra un jour rouvrir ce dossier.

14 Jean-Louis Flandrin, « Mariage tardif et vie sexuelle », art. cit., p. 1355.

15 *Ibid.*, p. 1359.

16 Jean-Louis Flandrin, *Les Amours paysannes...*, op. cit., p. 180 sq.

17 Thomas Laqueur, *Le Sexe en solitaire. Contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2003, p. 208. Cette grosse compilation a été précédée d'un petit livre

Le fait important est de savoir que si les moralistes catholiques ont toujours condamné la masturbation, les directeurs de conscience ne s'acharnaient pas particulièrement contre le péché solitaire. Comme le signalent Jean Stengers et Anne Van Neck, jusqu'au XVIII^e siècle¹⁸ on ne rencontre guère de confesseurs pour insister sur les pollutions volontaires. Ce qui se passe par la suite et jusqu'à la fin du XIX^e siècle (parfois plus tard encore) correspond à une obsession médicale développée notamment par le célèbre Tissot et de nombreux auteurs profanes, souvent anticléricaux et proches des Lumières : par un étrange retour, cette obsession « éclairée » a inspiré (pour ne pas dire contaminé) les clercs qui alors redoublèrent de vigilance et accablèrent leurs ouailles, en particulier les collégiens, par des sermons menaçants et de pressants interrogatoires dans le confessionnal. En somme, il n'y a probablement pas eu un essor des plaisirs solitaires mais assurément une condamnation nouvelle de leur pratique. À moins qu'en les réprimant, on les ait encouragés.

818

Avant cet avatar, il est certain que le clergé a toujours voulu contrôler les jeunes en condamnant tout rapport sexuel hors mariage, considéré comme un péché mortel. Le péché rôde partout comme le rappelle un auteur du début du XVII^e siècle : « un regard lubrique, une pensée impure ce sont des péchés mortels qui conduisent aux flammes éternelle ». Les ecclésiastiques font tout ce qui est en leur pouvoir pour freiner les tentations sexuelles, séparant les garçons des filles à l'école, réprouvant les bals et les carnivals, condamnant toutes les formes d'attouchement décrites comme des péchés. Alphonse de Ligorì (1697-1787) réputé laxiste interdit pourtant aux fiancés d'aller chez leurs futures « car il est rare qu'en de telles occasions les jeunes gens ne tombent pas en des parole ou en des pensées impures ». Bien des auteurs sont plus exigeants. Jean Pontas (1638-1728), auteur du très cité *Dictionnaire des cas de conscience* paru en 1715, ne permet strictement rien comme le suggère ce cas parmi bien d'autres :

Firmin, rendant de fréquentes visites à sa fiancée, la caresse souvent en lui touchant le visage, les mains et les bras, mais sans avoir aucune intention criminelle. Peut-on dire qu'il pèche mortellement en cela ? *Réponse* : on est partagé sur le cas. L'opinion la plus sévère est la seule qui soit sûre ; et un confesseur sage ne doit pas se relâcher sur ce point.

vraiment innovateur : Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur : la masturbation*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles, 1984, 233 p.

18 Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur...*, *op. cit.*, p. 34 sq. Ce que reconnaît Thomas Laqueur, qui admet d'abord que la masturbation n'est pas en recrudescence, tout en paraissant dire le contraire plus tard : *Le Sexe en solitaire...*, *op. cit.*, respectivement p. 36 et 208.

On perçoit chez les prêtres une peur panique de la femme et de la sexualité et ils font particulièrement peser sur les jeunes leur refus de la chair, alors qu'une fois mariés les couples sont nettement moins surveillés et presque encouragés à observer le devoir conjugal¹⁹. Il y a donc une rigoureuse dichotomie de l'interdit et du permis selon l'état matrimonial : pendant les dix ou même quinze années qui succédaient à leur puberté, jeunes gens et jeunes filles étaient soumis en principe à une rigoureuse chasteté. Au sommet de la réforme catholique, il faut admettre que cette prédication a eu quelques effets.

Certes le nombre des femmes ayant conçu hors mariage restait assez élevé et s'accrut au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, mais nous verrons un peu plus loin qu'elles n'étaient pas très jeunes en général lorsqu'elles devenaient enceintes. Ce constat permet d'affirmer qu'elles n'osaient accepter des relations sexuelles qu'aux alentours de l'âge du mariage ; il réduit a priori la portée d'une argumentation de non respect général de la chasteté ou permet d'avancer que les sixième et neuvième commandements semblent avoir été pris au sérieux entre la puberté et le vingt-cinquième anniversaire. Triomphe relatif de la vertu. Malgré tout, la majeure partie des jeunes filles parvenaient au mariage sans accroc apparent : près de 90 % en France vers 1700, au moins 75 % vers 1810. Le calcul global n'est pas difficile. Au début du XVIII^e siècle, on compte à l'échelle nationale 1,2 % de naissances illégitimes et 7 % de conceptions prénuptiales : même en quadruplant le taux d'illégitimité²⁰, on peut difficilement avancer qu'il y ait eu plus de 10 à 12 % de filles ayant porté un enfant hors mariage ; au début du XIX^e siècle, selon ce même calcul, le taux ne pouvait pas dépasser 25 %.

Assurément le débat sur la chasteté ne repose pas tout à fait sur un faux problème. L'Église a su imposer une retenue assez forte aux jeunes générations. Cependant, il importerait de savoir ce qui différençait les filles qui succombaient de manière visible, ou au moins mesurable, de celles qui semblaient avoir respecté les règles de la vertu. Pour cela, il faudrait pouvoir mener une analyse comparative, en n'oubliant pas qu'il existe trois cas de figure : le mariage sans grossesse antérieure, la grossesse sans mariage, le mariage précédé par une grossesse. Je me propose dans les lignes qui suivent de cerner où se jouaient les différences en rassemblant tous les paramètres dont je dispose. Prospection forcément limitée car même dans

19 À condition bien entendu de respecter les positions considérées comme décentes. Les confesseurs ne tyrannisent pas encore les époux au sujet de la contraception : ils deviendront irascibles sur ce thème dans la seconde moitié du XIX^e siècle seulement. Pour un renouvellement de notre connaissance à ce sujet, voir le livre récent de Claude Langlois, *Le Crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances, 1816-1930*, Paris, Les Belles-Lettres, 2005.

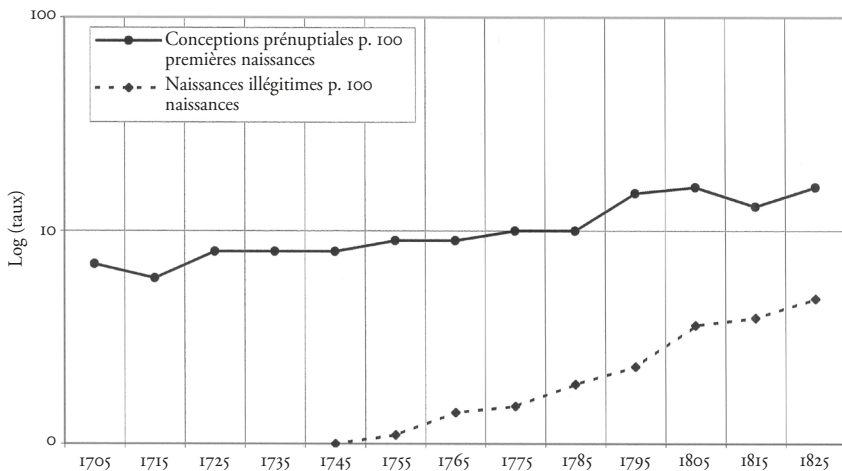
20 Ce qui est excessif car le nombre des filles-mères répétitives n'était pas négligeable et a eu alors tendance à s'accroître (voir *infra*, note 33).

une analyse nominative fondée sur des corpus reconstitués importants²¹, il est en fait impossible de connaître les faits les plus sensibles à propos des conduites amoureuses individuelles. Que peut-on savoir de l'attrait réciproque des acteurs, du cheminement commun du couple, de sa liberté de rencontre, du niveau de fortune de leurs parents – généralement inaccessible pour une analyse de grande ampleur – et d'autres détails intimes ou secrets ? Partant de données sérielles succinctes concernant ces jeunes filles, je ne pourrai finalement sérieusement examiner que *les deux ou trois choses que je sais d'elles*²². Cette recherche concernera essentiellement les femmes qui se sont mariées car nous ignorons presque tout du destin des filles-mères. Malgré tout, il est possible d'en dire quelques mots.

FILLES-MÈRES ET MARIÉES ENCEINTES

820

Une première comparaison s'impose tout d'abord pour savoir si les filles-mères dont beaucoup ne se mariaient pas, étaient simplement des malchanceuses victimes d'un échec amoureux et se rangeaient dans la même catégorie que les mariées enceintes ou si elles appartenaient à un monde à part. Tout d'abord, il peut être utile de vérifier les fluctuations annuelles et mensuelles qui pourraient traduire des comportements divergents.



Graphique 1. Naissances illégitimes et conceptions prénuptiales en France

21 Ici, nous disposerons pour l'essentiel des enquêtes du Centre Roland Mousnier : 41 paroisses en continuité reconstituées nominativement dans la région de Vernon ; 28 dans le pays d'Auge autour de Pont-l'Évêque. Je disposais en outre des fiches de l'enquête nominative de l'INED pour 40 villages. Dans le cas des enquêtes de Vernon et de Pont-l'Évêque, il est possible de reconstituer des généalogies plus ou moins étoffées des individus observés.

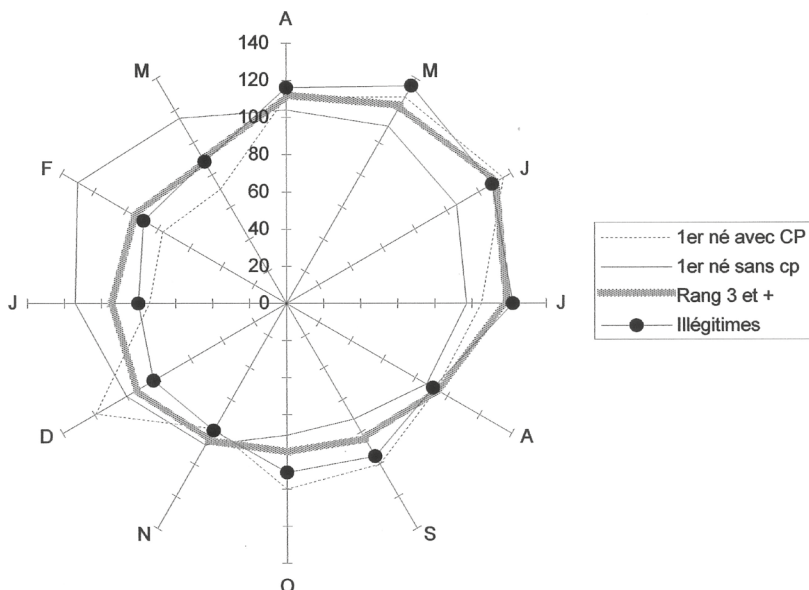
22 Dans le titre emprunté au film de Jean-Luc Godard de 1960, *elle* était au singulier. Voilà qui traduit toute la différence entre l'aimable histoire qualitative et la lourdeur du quantitatif.

La représentation nationale du mouvement annuel des naissances illégitimes et des conceptions prénuptiales²³ est intéressante (graphique 1). Au fil des années, les deux courbes s'inscrivent dans une tendance à la croissance, surtout à partir du milieu du XVIII^e siècle, mais l'illégitimité subit une accélération un peu plus marquée que les conceptions prénuptiales. La hausse plus rapide des naissances illégitimes trahit un fait nouveau, une désertion assez lâche des géniteurs face à la paternité, indiscutablement plus fréquente qu'au début de la période. Cette légère divergence des évolutions ne permet pas, à mon avis, de diagnostiquer une différence de nature entre les filles-mères et les mariées enceintes, les secondes semblant simplement plus chanceuses que les premières.

La répartition par mois des conceptions pour diverses zones de Normandie²⁴ confirme la ressemblance statistique des distributions des grossesses prénuptiales et des illégitimes et leur indépendance par rapport à celle des conceptions de premier rang survenues dans le mariage. Dans le graphique 2, la courbe des premiers-nés sans conception prénuptiale se distingue des deux autres tracés (enfants illégitimes et enfants issus d'une conception prénuptiales) qui sont assez ressemblants. Les conceptions hors mariages sont particulièrement nombreuses à la belle saison, alors que les premiers nés procréés après l'union sont souvent conçus en automne ou en hiver. Noter que dans le tracé des conceptions prénuptiales (rang 1 avec CP), la curieuse pointe mensuelle de décembre correspond à des conceptions survenues à deux ou trois mois du mariage : imprudences donc à la veille du mariage. Les grossesses plus avancées (survenues 5 à 8 mois avant la célébration nuptiales) correspondent à des conceptions de belle saison, totalement corrélées aux naissances illégitimes. Les grossesses de faible durée avant la cérémonie dénonçaient sans doute des imprudences de dernière heure, tandis que les grossesses avancées conduisaient à des mariages de réparation.

23 Pour les naissances illégitimes : Yves Blayo, « La proportion de naissances illégitimes en France de 1740 à 1729 », *Population*, numéro spécial, novembre 1975, p. 65-70. Pour les conceptions prénuptiales : échantillon nominatif des 40 paroisses, tel que détaillé à la note 21.

24 Mouvement mensuel des baptêmes décalé de 9 mois. Ici j'ai réuni des données locales normandes tirées des échantillons de la région de Vernon et du Pays d'Auge, car je ne disposais pas d'informations sur le mouvement mensuel des naissances illégitimes à l'échelle nationale.



Graphique 2. Mouvement mensuel des conceptions aboutissant à des naissances légitimes de rang un et trois ou à des naissances illégitimes (pour 1 200 conceptions annuelles de chaque catégorie). Dans ce graphique, l'abréviation CP désigne les conceptions prénuptiales suivies d'un mariage.

822

Pierre Goubert emprunte à Moheau une explication climatique des procréations de la belle saison, résultant selon ce dernier du « grand mouvement qui s'opère dans l'univers »²⁵. Il est évident que le calendrier des mariages perturbait le calendrier des procréations en tirant la pointe saisonnière des premières conceptions survenues dans le mariage du côté de la saison froide, temps privilégié par les paysans français du passé pour convoler²⁶. En revanche, à partir de la troisième naissance, les couples sensibles à l'émoi printanier procréaient davantage en mai et juin que dans les autres mois²⁷. La distribution des mois de conception des puînés de rangs trois et plus ressemble davantage à celle des enfants conçus hors mariage qu'à celle des premiers nés engendrés après la cérémonie nuptiale²⁸.

25 Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, SEVPEN, 1960, p. 68 ; Jean-Baptiste Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France*, Paris, Moutard, 1778, p. 137.

26 De très nombreux travaux portent sur ces mariages entassés en novembre, janvier et février : répartition qui aboutit à multiplier les naissances d'automne et d'hiver, l'intervalle entre mariage et première naissance étant en moyenne d'un an.

27 J'ai vérifié que la seconde procréation est encore assez « calée » sur la date du mariage, avec un intervalle intergénéral de 24 mois dans les populations ne pratiquant pas la contraception.

28 Les mouvements mensuels des conceptions illégitimes et de celles de rang 3 et plus sont singulièrement proches.

Tableau 2. Valeur du *chiz* dans une comparaison deux à deux des distributions mensuelles des conceptions selon le statut de l'enfant (11 degrés de liberté)

	CP/SCP	CP/ILL	CP/R ₃ et +	SCP/R ₃ et +	SCP/ILL	ILL/R ₃ et +
France	91	Pas d'info	29	259	Pas d'info	Pas d'info
Normandie	109	12	36	307	47	7

CP : 1^{re} naissance avec conception prénuptiale
 SCP : 1^{re} naissance sans conception prénuptiale
 ILL : naissances illégitimes
 R₃ et + : naissances légitimes de rang 3 et plus

En somme, le calendrier exceptionnel est celui des premières conceptions légitimes. On s'en convainc en examinant les valeurs du « *chiz* » des différentes distributions mensuelles des conceptions. Je rappelle que plus cet indice est élevé plus la différence entre les distributions est significative.

Autre trait commun entre naissances illégitimes et conceptions prénuptiales, de nettes variations spatiales. En Normandie, dans le Pays d'Auge, les conceptions hors mariage sont sensiblement plus fréquentes que dans la région de Vernon : dans le détail de chaque zone, on peut observer des micro-variations locales.

Tableau 3. Les conceptions hors mariage en Normandie (1700-1836)

	Conceptions prénuptiales (%)	Naissances illégitimes (%)
Vernon	10	1,89
Pays d'Auge	16	2,76

Le contrôle socio-religieux jouait assurément un grand rôle : à Tinchebray, bourg de l'Orne, assez éloigné de Vernon (plus de 200 kilomètres) et de Pont-l'Évêque (plus de 100), mais en Normandie quand même, le pourcentage des conceptions prénuptiales n'était que de 5 % chez les femmes unies de 1700 à 1789, contre 10 % dans la région de Vernon et 16 % dans le Pays d'Auge. Tinchebray, bourg austère et manifestement bien soumis à la réforme catholique est dans le futur pays chouan²⁹ : les interdits de célébration publique des mariages pendant le Carême et l'Avent y sont beaucoup mieux respectés qu'en Pays d'Auge ou dans la région de Vernon.

En général, conceptions prénuptiales et naissances illégitimes oscillaient de manière identique. Il était tentant de vérifier à l'échelle de la France si les deux catégories de conceptions hors mariage étaient corrélées. Par commodité, je retiens ici les conceptions prénuptiales calculées pour chacun des villages de l'échantillon nominatif de l'enquête de l'INED (premiers accouchements de

²⁹ Suzanne Levée, *Tinchebray 1690-1836 : une recherche démographique dans le bocage normand*, thèse de doctorat d'Histoire, université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2008.

1790-1836) et une statistique nationale des naissances illégitimes en 1801³⁰. J'ai conscience de m'appuyer sur des échantillons assez différents : totalité des actes de naissances pour la statistique des illégitimes de 1801, reflet étriqué des données d'un seul village par département pour les conceptions prénuptiales. Les deux cartes qui suivent se ressemblent suffisamment pour confirmer que les deux catégories de conceptions hors mariage avaient des traits communs.

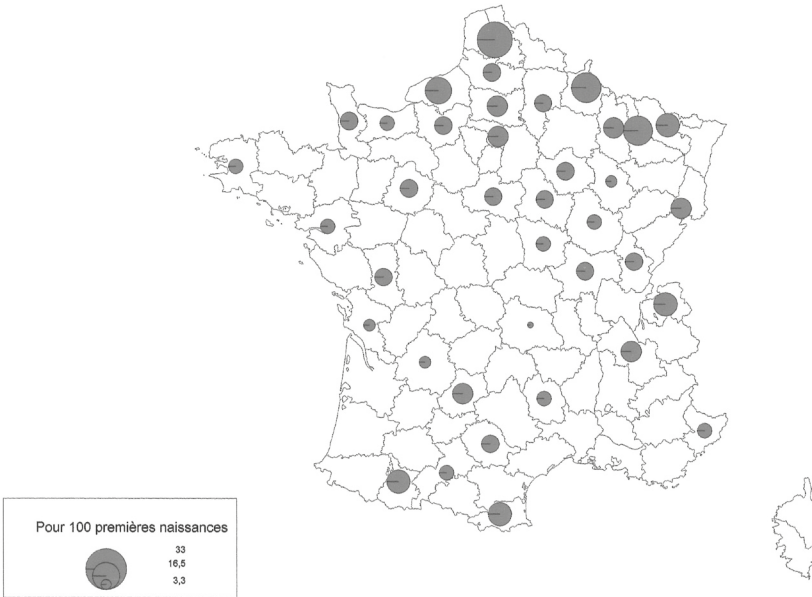
On pourrait tenter d'expliquer les contrastes observés entre le Nord et le Sud de la France³¹, mais ce qui importe ici, c'est de vérifier que la cartographie ne dément pas l'hypothèse selon laquelle les deux modalités de conceptions hors mariage résultaient pour partie au moins de similaires projets nuptiaux. Il est donc nécessaire d'approfondir encore cette enquête sur les destins de ces femmes enceintes en dehors des garanties morales du mariage.

824

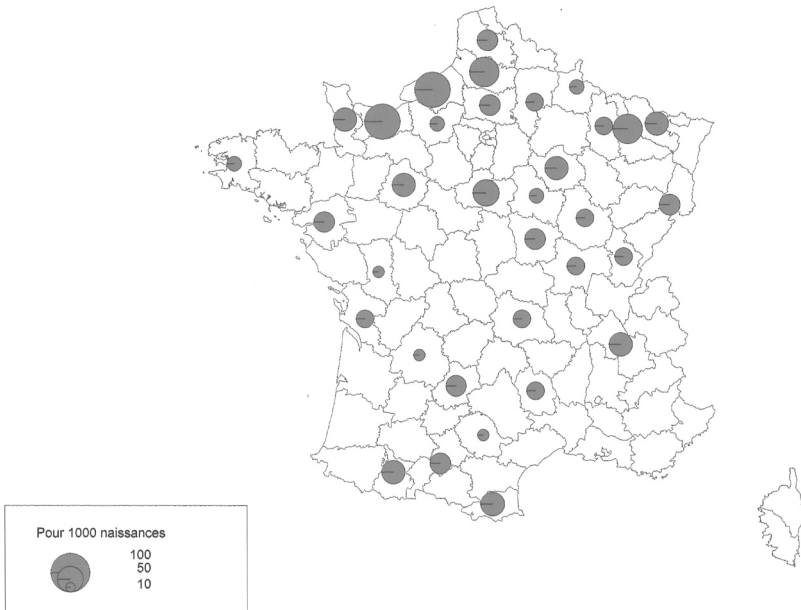
Il est possible d'affiner cette comparaison entre les filles-mères et celles qui réussissaient à se marier, en étudiant les parcours individuels, malheureusement assez rares, pour lesquels nous avons à propos des mères célibataires des informations un peu plus étoffées que la simple mention d'une naissance illégitime isolée. Dans un certain nombre de cas, on peut connaître l'âge de ces femmes soit parce qu'elles se mariaient dans nos observatoires, soit parce que les mentions des actes de naissance illégitime permettent de retrouver leurs origines familiales. Dans les villages de Vernon, sur les 1 457 mères d'enfants nés hors mariage, j'ai retrouvé 365 indications d'âge, dont 88 fournies par un acte de mariage ultérieur ; sur les 1 110 mères illégitimes de la région de Pont-l'Évêque, 262 étaient d'âge connu. Il est intéressant de constater que les âges moyens à la première maternité des trois catégories de mères sont assez proches.

30 À partir de la *Statistique générale de la France*, qui permet ce calcul au niveau de chacun des départements. Je ne retiens que ceux qui peuvent être mis en correspondance avec les données villageoises de l'enquête nominative : 36 et non 40, car certains départements manquaient encore à l'appel dans les données de 1801 (Savoie, Alpes Maritimes, etc.). Les calculs d'Yves Blayo, ne peuvent être utilisés ici, car ils sont regroupés en d'incertaines régions (« La proportion de naissances illégitimes... », art. cit.). Mieux vaut rester au niveau ponctuel des départements.

31 Sur ce point, voir *Bastardy and its Comparative History. Studies in the History of Illegitimacy and Marital Nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, dir. Peter Laslett, Karla Oosterven et Richard M. Smith, London, E. Arnold, 1980, notamment les contributions de Jean Meyer, d'Étienne van de Walle et d'Yves Blayo.



Conceptions pré-nuptiales en France (1700-1836)
Enquête nominative de l'INED (40 villages)



Naissances illégitimes en France en 1801-1802
Ont été retenus les départements des villages de l'enquête de l'INED

Tableau 4. Âge moyen à la première naissance des femmes selon la catégorie

Lieu de naissance des enfants	Naissances illégitimes	Conceptions prénuptiales	Conceptions post-nuptiales
Région de Vernon	26,1	25,2	26,3
Région de Pont-l'Évêque	26,3	25,8	27,7

826

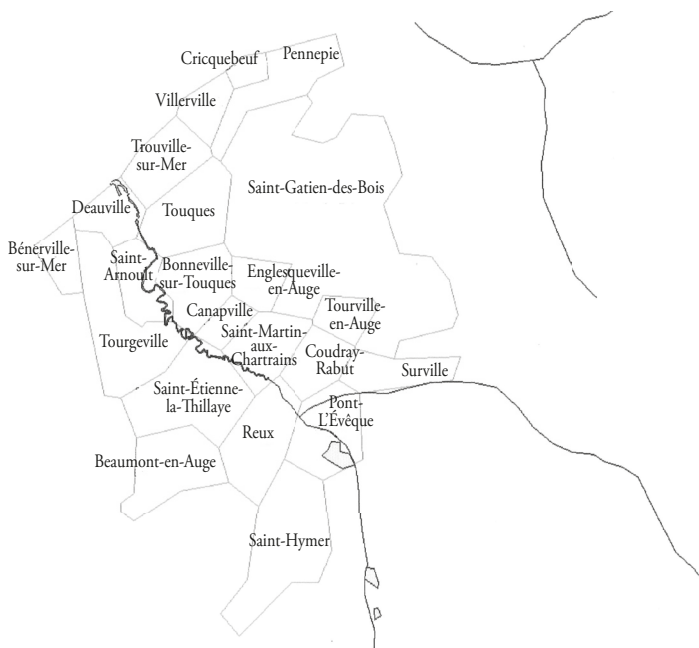
Certes, les femmes qui se mariaient enceintes et celles qui mettaient au monde des petits illégitimes étaient un peu plus jeunes que celles qui attendaient le mariage pour concevoir un enfant, mais l'écart n'est pas très grand. Ce qui importe ici, c'est bien sûr le constat que les mères d'enfant illégitimes n'étaient pas vraiment plus précoces à leur premier accouchement que celles qui se mariaient. Parmi elles, il n'y avait pas plus de très jeunes mères que parmi les mariées enceintes (respectivement 9,2 et 8,8 % de moins de 20 ans) mais un peu plus que parmi les mariées avec un ventre plat (6 %). En tout cas, les jeunes filles qui devenaient enceintes hors mariage, succombaient en très grande majorité longtemps après la puberté, à l'âge tardif du mariage occidental. Les indications d'âge fournies par les déclarations de grossesse vont dans le même sens. Tout se passe donc comme si la conception hors lien conjugal résultait d'une faiblesse, d'un laxisme tardif et préconjugal. Les mariées enceintes beaucoup plus nombreuses que les mères d'illégitimes témoigneraient avec quelques épousées après naissance de la réussite de cet objectif conjugal fondamental. Parmi les mères d'illégitimes de Vernon, 106 sur 1 457 (7,3 %) se sont finalement mariées dans l'échantillon mais pas toujours avec leur séducteur ; d'autres ont pu recevoir ailleurs une bénédiction nuptiale ; dans la région de Pont-l'Évêque, le score est meilleur : 112 des 1 110 accouchées hors mariage ont convolé (10 %).

Cela conduit à penser que la plupart des mères d'illégitimes étaient dans la même attente que l'ensemble des jeunes filles de leur âge et que leur grossesse ne résultait pas d'une forme de libertinage ou d'une appartenance à une sous-société de la bâtardise telle que l'a décrite Peter Laslett³². Faute d'informations plus précises sur le parcours des mères d'enfants illégitimes, leur devenir échappe généralement à l'observation. On le sait par des notations éparses, certaines sombraient dans la prostitution, d'autres tentaient de trouver dans la fuite une possibilité de cacher leur honte et de refaire leur vie en abandonnant leur enfant. Si beaucoup de filles-mères semblent s'en être tenues à une unique expérience, le nombre des répétitives n'était pas négligeable³³.

32 Peter Laslett, « The bastardy prone sub-society », dans *Bastardy and its Comparative History...*, *op. cit.*, p. 217-246.

33 Dans la région de Vernon, 241 filles-mères sur 1 455 (soit 17 %) ont mis au monde plus d'un bébé illégitime ; autour de Pont-l'Évêque, j'ai dénombré 163 récidivistes pour 1 110 mères d'enfants nés hors mariage (soit 15 %). J'ai noté quelques cas de femmes mettant au monde trois voire quatre ou cinq petits hors du lien conjugal. Elles étaient surtout

Si le destin de la plupart des mères célibataires reste obscur, il est évidemment possible de mieux cerner l'histoire des mariées enceintes et de la comparer à celle des jeunes filles parvenues sans encombre au mariage. La documentation est limitée mais livre une information sinon étoffée du moins continue. Notre analyse reposera sur l'examen des données démographiques et généalogiques des deux ensembles normands déjà cités³⁴ du Pays d'Auge (autour de Pont-l'Évêque, dans l'actuel département du Calvados) et de la région de Vernon aux confins de la Normandie et de l'Île-de-France : plusieurs dizaines de villes et villages étalés sur une aire continue de 347 km² dans le cas de la région de Vernon et de 184 km² dans le pays d'Auge. Il s'agit de deux univers agricoles assez différents. Le Pays d'Auge est un territoire riche, tôt spécialisé dans l'élevage. En fait, la zone étudiée comprend aussi une bordure maritime consacrée à la pêche côtière où figurent deux communes ultérieurement célèbres : Deauville et Trouville. Au XVIII^e siècle, ce littoral est moins prospère que les campagnes pastorales intérieures. La vallée de la Touques en creux est dans certains points marécageuse donc dangereuse. Pont-l'Évêque (de 2 391 habitants) est un petit chef-lieu assez traditionnel semble-t-il.



Les communes du fichier du Pays d'Auge

nombreuses au XIX^e siècle, leur multiplication témoignant de l'émergence d'une sous-société du concubinage. Avant, 1789, on trouve plus rarement ce phénomène, mais il était sans doute plus fréquent que ne le laissent penser les statistiques portant sur des zones limitées.

34 Voir note 21.



Les communes du fichier de la région de Vernon

La région de Vernon est plus composite car nous avons voulu pouvoir comparer diverses aires de subsistance en constituant un vaste échantillon de communes associant des terroirs différenciés. Cette zone était aussi plus pauvre que le riche pays d'Auge et ses gras pâturages, les habitants y étaient contraints à une sorte de bricolage économique. On peut distinguer la vallée de la Seine, bordée en rive gauche par des collines échancrée séparant le fleuve de l'Eure et en rive droite par le plateau céréalière du Vexin normand. Sur les coteaux, lorsque l'exposition le permettait, de petits propriétaires entretenaient un vignoble médiocre³⁵ bien présent dans les villages bordant la Seine. Beaucoup des habitants de ce pays trouvaient de nécessaires compléments de ressources dans l'accueil de nourrissons parisiens légitimes d'origine sociale très modeste et d'un grand nombre d'enfants trouvés confiés par la maison de la Couche³⁶. Un peu de proto-industrie et un peu de navigation fluviale complétaient les ressources naturelles limitées dans un pays assez densément peuplé³⁷. La ville de Vernon (5 800 habitants vers 1800) était un centre plus important, manifestement plus dynamique que Pont-l'Évêque, mais pas vraiment manufacturier.

35 Sur ce sujet et pour une région très voisine de la nôtre, voir l'étude magistrale de Marcel Lachiver, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII^e au XIX^e siècle*, Pontoise, Société historique et archéologique de Pontoise, 1982.

36 On sait que les pays qui accueillent les petits enfants trouvés se caractérisent par leur pauvreté.

37 Vers 1800, les communes des deux échantillon ont presque la même densité (63,1 habitants /km² dans la zone de Vernon et 64,8 habitants/km² dans le Pays d'Auge), sensiblement au-dessus de la moyenne nationale d'alors (51,5 habitants/km²).

Deux terroirs assez différents dans la même province, obéissant certes à la même coutume, mais le pays de Vernon se laissait influencer par les usages de l'Île-de-France. J'ai déjà signalé que les filles de Pont-l'Évêque semblaient plus volages que les Vernonnaises. On aurait pu pronostiquer une situation inverse en raison de la faible distance séparant Vernon de Paris, capitale de la libération des mœurs. Il existait d'autres différences entre nos deux zones normandes comme celles concernant les âges au mariage, sensiblement moins élevés à Vernon qu'à Pont-l'Évêque³⁸, ce qui traduisait probablement une nuptialité plus liée à l'échange foncier en pays augeron qu'à proximité de Vernon, où la propriété et la transmission des biens paraissaient moins prégnantes qu'on ne le dit habituellement à propos des enjeux des ruraux³⁹.

QUI ÉTAIENT CES MARIÉES ENCEINTES ?

Divers paramètres sériels sont susceptibles d'être réunis pour prendre en compte le temps, l'espace, les comportements démographiques et les attitudes familiales. Il est clair que l'information la plus pertinente résultera de la continuité sérielle des données et des possibilités de couplage entre génération qui permettront de détecter d'éventuelles transmissions familiales de comportement. Cette approche quantitative peut paraître trahir le caractère unique des expériences individuelles obéissant aux élans des cœurs et des corps et restreindre le champ de l'analyse, mais elle seule apporte une mesure, donc un commencement de preuve. Je reviendrai un jour sur ce qu'on peut attendre d'une lecture des sources qualitatives si prisées par les historiens d'aujourd'hui et sur leurs limites.

Dans cette enquête, pour chacun des deux ensembles territoriaux, j'ai choisi de présenter les résultats acquis en constituant deux sous-ensembles de couples unis de 1700 à 1836⁴⁰. Pour simplifier le vocabulaire, je les appellerai désormais *échantillon 1* et *échantillon 2* :

– Dans l'*échantillon 1*, je ne retiens pour l'analyse des conceptions pré-nuptiales que les couples mariés sur place et observés jusqu'à la fin de l'union : en principe on connaît ainsi toutes les naissances issues de ces ménages formés et achevés dans les communes dépouillées. Autre exigence, les conjoints pris en observation doivent être nés dans ces communes de parents qui ont convolé dans les villages étudiés. De cette manière, les

³⁸ Voir tableau 14 *infra*.

³⁹ Sur ce thème, le beau livre de Fabrice Boudjaaba, *Des paysans attachés à la terre ? Familles, marchés et patrimoines dans la région de Vernon (1750-1830)*, Paris, PUPS, 2008.

⁴⁰ Dates dictées par la nécessité de connaître peu ou prou les parents des conjoints, les relevés des registres paroissiaux débutant dans les deux cas dans les années 1670.

plupart des variables que nous allons prendre en compte comporteront peu de cas indéterminés et il sera possible d'étudier la génération antérieure et les fratries. Cet atout statistique induit cependant un inconvénient : les couples observés sont particulièrement sédentaires puisqu'issus de parents déjà installés sur place. Mais il ne faut pas exagérer ce handicap : dans les deux zones étudiées, les observations portent sur le relevé exhaustif des actes d'état civil de plusieurs dizaines de paroisses et communes formant un territoire continu qui offre déjà un important champ migratoire et atténue les effets qu'aurait une analyse paroissiale strictement monographique. Du reste, il est possible de comparer les résultats grâce à l'échantillon 2 qui est nettement plus ouvert.

- Dans l'échantillon 2, les couples observés sont retenus selon les mêmes critères d'union que les précédents (mariage et fin d'union sur place) mais leurs parents ne se sont pas nécessairement unis dans les localités étudiées et eux-mêmes peuvent être nés au dehors. Cette option réduit un peu les risques de déformation liés à la sédentarité de certaines lignées. Autre avantage, les variables sont plus étoffées mais comportent un certain nombre de cas indéterminés. Comme nous allons le vérifier, la bonne convergence des résultats permet d'estimer que ce mode de sondage est correct.

La comparaison globale des deux sélections fournit déjà une réponse rassurante à ce problème de signification des calculs.

Tableau 5 – Comparaison entre les deux modes de sélection pour l'étude des conceptions prénuptiales (mariages célébrés de 1700 à 1836)

Fichier	Année moyenne de mariage		Conceptions prénuptiales		Effectif des couples observé	
	Échant. 1	Échant. 2	Échant. 1	Échant. 2	Échant. 1	Échant. 2
Pays d'Auge	1782	1772	19,1	16,9	1 326	4 550
Zone de Vernon	1773	1762	10,4	10,9	2 867	7 474
Total	1776	1766	13,2	13,2	4 193	12 024

Le mode de sélection n'aboutit pas à une déformation particulière des taux de conceptions prénuptiales. Même l'écart entre l'échantillon 1 et l'échantillon 2 du Pays d'Auge n'est pas significatif au seuil de 95 %. Nous pouvons donc utiliser les deux types de fichiers en cours de route pour tenter de mieux répondre à cette simple question : quelles variables sont susceptibles d'expliquer un franchissement de la ligne des interdits parfois très visible ? Sur un total de 1 581 mariées enceintes avant la bénédiction nuptiale, près de la moitié l'étaient depuis 5 à 8 mois : cela ne pouvait passer pas inaperçu. Je reviendrai sur ce problème de la durée de grossesse.

Tableau 6. Durée de grossesse (en mois révolus) des mariées enceintes (régions de Vernon et de Pont-l'Évêque de 1700 à 1836)

Fichiers observés	Mois de grossesse révolus								Total	Effectifs
	1	2	3	4	5	6	7	8		
Vernon	20,6	13,5	11,2	11,1	12,3	11,3	11,1	8,9	100	814
Pont l'Évêque	14,9	12,3	12,4	11,6	11,6	13,5	12,5	11,3	100	767
Ensemble	17,8	12,9	11,7	11,3	12,1	12,3	11,8	10,1	100	1581

Pour cerner les variables explicatives disponibles, je propose une série d'informations issues d'une reconstitution intégrale des familles dans plus de 60 communes normandes, avec de larges possibilités d'élargissement généalogique au sein des fratreries et des ascendances. Certes, on aimerait pouvoir aller au-delà de la contemplation de ces indices nécessairement limités, mais tous les historiens de la société traditionnelle⁴¹ savent à quel point il est difficile de rassembler des données continues sur les groupes sociaux, sur les fortunes et même sur les professions. Rappelons que, dans le cas de la Normandie, les actes notariés ne sont pas très gratifiants et que les autres séries ne sont pas aisées à coupler. Pour cette première approche, en tout cas, l'état civil⁴² fournit une moisson abondante d'informations. Elles peuvent être regroupées en quatre cinq sous-rubriques :

1. Temporelles et spatiales : période de mariage, mois de conception d'un côté, distance entre les résidences des conjoints, caractéristiques géographiques des paroisses ou communes des futurs⁴³.
2. Démographiques : fécondité de la femme, âge au mariage des conjoints, différence d'âge les séparant, état matrimonial antérieur
3. Familiales : conceptions prénuptiales dans la parenté des conjoints, rang de naissance ou de mariage des conjoints, survie de leurs parents
4. Sociales et culturelles : professions, alphabétisation des conjoints et de leurs parents.

Dans les tableaux qui vont suivre, je n'insisterai pas au cas par cas sur la signification des résultats car cette première analyse agrégative sera réexaminée

⁴¹ Je bannis ici le mot *Modernité* ou l'expression *Histoire moderne* qui résulte de la coupure que provoquerait 1789 : bien réelle sans doute mais factice aussi car elle aboutit à répartir les historiens des deux côtés de cette frontière chronologique et a longtemps interdit les analyses de longue durée. Il me semble que cette dichotomie est aujourd'hui dépassée et n'est plus qu'une commodité pédagogique ou de classement des archives.

⁴² C'est l'exemple même d'une belle continuité des sources en dépit de la Révolution : le décret de 1792 et le Code civil s'inspirent en qui concerne l'enregistrement des actes d'état civil presque à la lettre des ordonnances, édits et déclaration des monarques d'ancien régime.

⁴³ Dans ces régions de Normandie, les communes ont généralement succédé aux paroisses, cas assez général en France, mais pas universel (voir la complexité des découpages du département de l'Aveyron par exemple).

statistiquement dans un second temps, en tenant compte de la représentativité, des interactions et des risques de colinéarité ou pour parler en langage simple, de redondance.

UNE ANALYSE AGRÉGATIVE

Les variables temporelles et spatiales

Il est manifeste que la proportion des conceptions prénuptiales s'est accrue aux XVIII^e et XIX^e siècles, avec une accélération après 1750. Les données normandes confirment la tendance de la courbe nationale présentée plus haut. Les *échantillons 2*, plus étoffés que les *échantillons 1* et sans lacune sur les dates, présentent une croissance plus régulière qui doit être retenue ici, car moins sujette à des variations aléatoires et à des effets de distribution.

832

Tableau 7. Pourcentage de conceptions prénuptiales par périodes

Périodes	Région de Vernon		Pays d'Auge	
	Échantillon 1	Échantillon 2	Échantillon 1	Échantillon 2
1700-1729	6,9	7,0	11,7	10,0
1730-1759	10,4	9,5	10,4	12,1
1760-1789	8,8	11,7	20,2	15,6
1790-1836	12,9	15,0	20,7	21,7

Le mouvement saisonnier des conceptions a également été évoqué et mis en perspective. Il est clair que la belle saison est favorable à la procréation. Un fait est patent, les Vernonnaises apprécient autant l'été que le printemps pour les plaisirs interdits tandis que les Augeronnes fautives sont plutôt émues par le réveil printanier de la nature.

Tableau 8a. Saison de conception des premiers nés des couples observés (pour 100 naissances annuelles) Région de Vernon

La femme se marie	Échantillon 1				Échantillon 2			
	Hiver	Printemps	Été	Automne	Hiver	Printemps	Été	Automne
Enceinte	18,2	32,1	26,8	22,9	19,6	32,2	25,4	22,8
Non enceinte	29,9	27,1	20,2	22,8	30,3	27,3	20,6	21,8

Tableau 8b. Saison de conception des premiers nés des couples observés (pour 100 naissances annuelles) Pays d'Auge

La femme se marie	Échantillon 1				Échantillon 2			
	Hiver	Printemps	Été	Automne	Hiver	Printemps	Été	Automne
Enceinte	22,9	30,8	24,2	22,1	22,3	28,1	25,9	23,7
Non enceinte	26,7	23,6	28,3	21,4	26,4	24,3	26,3	23,0

Divers facteurs géographiques semblent favoriser les conceptions prénuptiales. Il n'est pas étonnant de découvrir que la distance séparant les futurs joue un certain rôle. La proximité des résidences incite manifestement aux rapprochements. Peut-être parce que pour s'unir, il faut d'abord se rencontrer, peut-être aussi parce que l'ancrage au pays est un souhait fondamental dans la société ancienne, comme le confirment les motifs évoqués dans les demande de dispense conjugale⁴⁴. Deux indices sont éloquentes, celui de la distance entre les résidences des futurs et celui de la proximité (même paroisse, paroisses jointives ou au-delà). Dans ce cas aussi les données des *échantillons 2* sont probablement plus assurées.

Tableau 9. Distance moyenne entre les résidences des futurs (en km)

La femme se marie	Vernon		Pays d'Auge	
	Échant. 1	Échant. 2	Échant. 1	Échant. 2
Enceinte	1,7	3,4	0,6	2,2
Non enceinte	2,1	3,8	2,6	3,6

Tableau 10. Proximité des paroisses de résidences des futurs (p.100 par colonne) selon qu'il y a ou non conception prénuptiale (C.P.)

Proximité des résidences antérieures des conjoints	Vernon				Pays d'Auge			
	Échantillon 1		Échantillon 2		Échantillon 1		Échantillon 2	
	C.P.	Pas C.P.	C.P.	Pas C.P.	C.P.	Pas C.P.	C.P.	Pas C.P.
Même paroisse	82,1	72,6	77,4	69,6	80,3	68,8	73,5	61,5
Paroisses jointives	7,3	15,0	8,3	13,7	12,8	17,7	11,5	17,9
Paroisses non jointives	10,6	12,4	14,3	16,7	6,7	13,5	15,0	20,6
Total proportionnel	100	100	100	100	100	100	100	100

L'influence du nombre des habitants des communautés de résidence des futurs laisse perplexe puisqu'on observe des résultats assez différents et peu nets : dans la région de Vernon la propension contraceptive semble corrélée positivement au nombre des habitants des communes alors que l'inverse se produit en Pays d'Auge. Sans doute faut-il chercher une explication dans le niveau d'urbanisation de chaque zone (plus élevé dans le pays vernonnais) et dans le style de vie citadine (frileuse, hardie, conservatrice, innovatrice), notion toujours difficile à définir.

⁴⁴ Un fait durable. En 1964 encore, Alain Girard pouvait décrire l'aspiration endogamique de ses contemporains en des termes qui conviendraient pour le XVIII^e siècle : « Être né dans la même région mais surtout habiter la même localité ou à une distance suffisamment réduite pour pouvoir se fréquenter, appartenir au même milieu social semblent donc des conditions presque nécessaires pour que se forment des unions » (*Le Choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF-INED, 1974, p. 97).

Tableau 11. Population moyenne des lieux de résidence des conjoints avant le mariage (population en 1801)

La femme se marie	Vernon		Pays d'Auge	
	Femme	Mari	Femme	Mari
Enceinte	1 583	1 712	848	810
Non enceinte	1 441	1 559	846	830

L'analyse des lieux de résidence des conjoints par catégories géographiques ne fait pas non plus apparaître de saisissants contrastes. La ville de Vernon serait un lieu un peu plus favorable aux relations hors mariage que les villages des coteaux et plateaux tandis que les mariées de Pont-l'Évêque paraissent particulièrement vertueuses par rapport à celles des communes environnantes. Et pourquoi les marins et leurs futures fautent-ils plus souvent que les autres Augerons : tradition de mariage *more danico*, plus grande fébrilité face aux dangers de la mer ou plus grande liberté des jeunes ? Il est clair que l'analyse statistique devra départager ce qui est lié au hasard et ce qui correspond à de vraies différences au sein de ces observations géographiques.

834

Tableau 12. Pourcentage de conceptions prénuptiales selon les catégories géographiques des lieux de résidence des conjoints (échantillons 2)

Résidence	Région de Vernon				Pays d'Auge				
	Ville de Vernon	Vallée de Seine	Coteaux et plateaux	Inconnu	Ville : Pont-l'Évêque	Bord de mer	Vallée de la Touques	Coteaux et plateaux	Inconnu
Femmes	12,5	9,8	11,4	11,0	11,7	22,5	17,0	15,9	12,8
Maris	12,6	10,8	11,7	9,0	10,8	23,0	17,5	15,1	13,9

L'examen des relations entre pourcentage des conceptions prénuptiales et densité de population au kilomètre carré s'avère encore plus décevant et contradictoire. Les moyennes suggèrent que dans la région de Vernon les zones les plus denses favorisaient les étrointes prohibées, ce qui pourrait être un effet de la promiscuité, mais dans le Pays d'Auge, les moyennes présentent un schéma inverse.

Tableau 13. Densité des communes et premières conceptions (habitants au kilomètre carré : échantillon 2)

La femme se marie	Région de Vernon		Pays d'Auge	
	Paroisse de la femme	Paroisse du mari	Paroisse de la femme	Paroisse du mari
Enceinte	90,8	91,4	108,7	106,6
Non enceinte	87,3	88,2	111,8	112,5

Les variables démographiques

L'âge au mariage pourrait influencer sur les comportements des futurs pour toutes sortes de raison qui peuvent être contradictoires. En réalité, on n'entrevoit aucune différence entre les couples de la région de Vernon. En revanche, en Pays d'Auge, les conceptions prénuptiales semblent concerner des conjoints un peu plus jeunes que ceux qui patientent jusqu'au mariage. Joueraient ici des conditions locales. On sait que la tension sur le marché matrimonial (comme sur le marché foncier) était plus sensible en Pays d'Auge qu'en Vernonnais car les jeunes Augerons ne bénéficiaient pas des activités d'appoint (allaitement mercenaire, proto-industrie et même vignoble parcellisé) qui libéraient un peu des contraintes foncières et de l'attente éternelle d'une terre pour convoler du côté de Vernon. Une contrainte qui explique peut-être les différences observées entre les deux régions à propos des âges au mariage.

Tableau 14. Âge au premier mariage des conjoints et conceptions prénuptiales

La femme se marie	Région de Vernon				Pays d'Auge			
	Femme		Mari		Femme		Mari	
	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2
Enceinte	24,9	25,1	26,3	27,3	24,9	25,7	26,2	27,4
Non enceinte	24,9	25,1	26,3	26,9	25,9	26,5	28,6	29,6
Ensemble	24,9	25,1	26,3	27,0	25,7	26,3	28,1	29,1

Les pressions foncières expliquent sans doute qu'en Pays d'Auge les mariages soient plus tardifs qu'en Vernonnais, tant du côté masculin que du côté féminin⁴⁵. Cependant, il est important de le rappeler, la conception prénuptiale n'est pas une affaire de très jeunes : il n'y pas plus de moins de 20 ans parmi les mariés des deux sexes déjà en attente d'un enfant que parmi ceux qui ont été plus chastes.

Tableau 15. Pourcentage de conjoints de moins de 20 ans au premier mariage et conceptions prénuptiales

La femme se marie	Région de Vernon		Pays d'Auge	
	Femmes	Maris	Femmes	Maris
Enceinte	8,4	4,7	9,8	2,8
Non enceinte	12,3	7,8	9,3	2,9

45 Cependant les Augerons ne furent pas plus contraceptifs que les Vernonnais (travaux en cours). Raison de plus pour retarder le plus possible le mariage : même si la limitation des naissances apparaît dans les deux zones nettement avant la Révolution, elle est encore loin d'être généralisée.

Une chose est certaine, en tout cas, l'état matrimonial antérieur des conjoints n'influe pas vraiment sur la proportion des conceptions prénuptiales. Dans le tableau 15, les différences des taux ne sont pas significatives. Veufs et veuves sont, il est vrai, plus âgés que les célibataires au moment du mariage, donc moins féconds qu'eux et moins soumis au risque de grossesse non voulue.

Tableau 16. Pourcentage des conceptions prénuptiales et état matrimonial antérieur des conjoints

État matrimonial antérieur	Région de Vernon		Pays d'Auge	
	Femmes	Maris	Femmes	Maris
Célibataire	10,9	11,3	16,7	17,3
Veufs ou veuves	10,1	7,9	19,2	12,6

836

Le niveau de fécondité des femmes au cours de leur vie conjugale semble beaucoup plus déterminant que l'état matrimonial antérieur pour caractériser les jeunes mariées enceintes. Son examen pose un problème de méthode. En général, les taux de fécondité sont agrégatifs, c'est-à-dire qu'ils rassemblent des informations concernant des couples selon des conditions d'âge et de durée homogènes. Pour cette recherche, il a fallu mettre au point des indices individuels fiables car les femmes observées se mariaient à des âges et dans des conditions de durée variable. Si les calculs de descendance sont de simples moyennes très contestables du nombre des enfants par couple, l'indice I_g est beaucoup plus sûr car son calcul est effectué en tenant compte des structures démographiques : il s'agit d'un rapport entre le nombre des naissances observées de chaque couple et le nombre de celles qu'aurait eues une femme huttrite dans les mêmes conditions d'âge et de durée d'union⁴⁶. Dans le tableau 17, je ne présente que des moyennes calculées à partir des indices individuels de chaque femme, mais ces derniers seront utiles pour les analyses statistiques que je développerai dans les pages suivantes.

Tableau 17. Descendance, fécondité des couples féconds et conception prénuptiale

La femme se marie	Vernon				Pays d'Auge			
	Descendance		Indice I_g		Descendance		Indice I_g	
	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2
Enceinte	5,8	5,6	856	886	5,0	4,9	825	830
Non enceinte	5,1	5,2	766	811	4,4	4,2	724	756

⁴⁶ Sur cet indice de Princeton robuste et utile, se référer à *The Decline of Fertility in Europe. The Revised Proceedings of a Conference on the Princeton European Fertility Project*, dir. Ansley J. Coale et Susan Cotts Watkins, Princeton, Princeton UP, 1987, p 153 sq. Le calcul effectué ici est inédit.

Le tableau 17 permet de vérifier une tendance générale tout à fait éclairante : les femmes qui étaient enceintes au moment du mariage étaient nettement plus fécondes que celles qui attendaient sagement la bénédiction de l'Église pour connaître les félicités de l'hymen. Ce résultat fondé sur une statistique très robuste est incontestable. Toutes les femmes observées (qu'elles aient ou non été enceintes au moment du mariage) sont soumises aux mêmes conditions d'observation, toutes ont eu au moins un enfant : pas de stériles parmi elles. Il serait inexact d'avancer que cette sur-fécondité pourrait traduire un décalage des dates de mariages entre la cohorte des femmes enceintes au moment de la bénédiction et celles qui ne l'étaient pas. Il y a bien un décalage : les femmes enceintes sont plus nombreuses en fin de périodes qu'en début, ce qui les rassemble dans des cohortes les plus contraceptives : sans une fécondité supérieure à celle des femmes vertueuses, elles devraient donc fournir des descendance moins étoffées que leurs sœurs plus prudentes. On ne peut pas penser non plus que les femmes grosses avant l'union officielle étaient moins contraceptives que les autres, car même en période sans limitation des naissances, elles ont été plus fécondes que les autres, tout en s'inscrivant comme les autres dans le courant de limitation précoce des naissances qui caractérise la moyenne Normandie à partir du milieu du XVIII^e siècle. Il est du reste aisé de segmenter les cohortes pour démontrer que la fécondité plus forte des mariées enceintes ne s'explique pas par un jeu différentiel de la contraception.

Tableau 18. Indices de fécondité I_g selon les périodes et conceptions des premiers nés

Niveau de limitation des naissances	Région de Vernon		Pays d'Auge	
	Mariée enceinte	Mariée non enceinte	Mariée enceinte	Mariée non enceinte
Nul (1700-1749)	1109	921	977	897
Timide (1750-1789)	914	864	921	811
Fort (1790-1836)	674	629	718	574

Ainsi les mariées enceintes étaient en partie victimes de leur aptitude plus élevée que la moyenne à devenir mères, de leur fécondabilité. Ce constat conduit à suggérer qu'un certain nombre des filles réputées sages lors de leur passage devant l'autel avaient eu simplement la chance d'être moins vulnérables car dotée d'une fécondabilité moindre que celles qu'on pouvait blâmer. Voilà qui pourrait remettre en question les affirmations que Jacques Dupâquier et moi-même avons formulées à propos de la retenue des jeunes paysannes françaises du passé⁴⁷. Il est clair qu'il faut nuancer le point de vue que nous avons présenté, mais je ne pense pas que cela infirme fondamentalement nos

47 Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, « Vierges sages ou vierges folles... », art. cit.

propos d'alors, car parmi les jeunes filles non enceintes, beaucoup étaient également très fécondes. De toutes façons, d'autres facteurs entraînent en ligne de compte pour expliquer (et très partiellement) les circonstances des grossesses prénuptiales. Nous en avons déjà noté quelques-uns. Il faut les rechercher aussi (dans un contexte documentaire trop limité) du côté des conditions sociales et familiales.

Les variables sociales et familiales

Pour l'approche des différences sociales, le niveau d'alphabétisation est souvent un utile indicateur, en particulier celui de l'alphabétisation féminine en forte évolution au cours du XVIII^e siècle en Normandie, alors que les hommes y atteignirent assez tôt des scores honorables⁴⁸.

La collecte des paraphes des conjoints n'apporte guère de réponse à notre interrogation sur les différences existant entre mariées enceintes et épousées apparemment chastes. On n'aperçoit aucun contraste notable.

838

Tableau 19. Conceptions prénuptiales et pourcentage des conjoints sachant signer leur acte de mariage

Sondages	Région de Vernon				Pays de Caux			
	Mariées enceintes		Mariées non enceintes		Mariées enceintes		Mariées non enceintes	
	Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes
Échant. 1	72,9	25,7	72,1	26,1	74,3	49,5	75,4	53,1
Échant. 2	69,1	28,4	67,5	26,1	73,1	52,3	73,9	53,3

L'analyse des signatures des parents des mariés n'est pas plus convaincante : les légères divergences observées dans les tableaux 20a et 20b n'autorisent aucune conclusion.

Tableau 20a. Pourcentage de parents des maris ayant signé lors de leur mariage et conceptions prénuptiales des belles-filles

La belle-fille se marie	Région de Vernon				Pays d'Auge			
	Échantillon 1		Échantillon 2		Échantillon 1		Échantillon 2	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
Enceinte	63,6	16,3	63,3	17,5	64,2	32,8	65,3	31,4
Non enceinte	61,2	14,3	60,6	14,9	60,9	30,9	60,4	30,9

⁴⁸ On recourt à la signature au mariage, avec tous les risques de confusion entre signature écrite et signature dessinée, et toutes les objections qu'on peut soulever à propos du fossé séparant le paraphe approximativement maîtrisé de la pratique de l'écriture et de la lecture. Vaste débat. Les données moyennes n'en sont pas moins utiles.

Tableau 20b. Pourcentage de parents des épouses ayant signé lors de leur mariage et conception pré-nuptiales des belles-filles

La belle-fille se marie	Région de Vernon				Pays d'Auge			
	Échantillon 1		Échantillon 2		Échantillon 1		Échantillon 2	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
Enceinte	67,7	18,4	64,3	20,8	71,2	42,3	66,8	37,3
Non enceinte	62,8	16,3	62,8	18,0	65,2	36,9	64,2	37,3

Les mentions professionnelles assez nombreuses sont toujours difficiles à simplifier. Pour éviter une trop grande dispersion en catégories par ailleurs énigmatiques, j'ai osé tenter un classement rustique qui n'est pas exactement le même pour les deux zones normandes.

Tableau 21. Pourcentage de conceptions pré-nuptiales selon le statut professionnel des maris. Région de Vernon

Statuts	Journaliers	Paysans	Artisans	Notables	Indéterminés
Pourcentage	14,9	9,8	11,1	9,6	9,8
Année moyenne*	1767	1767	1774	1760	1742

* Moyenne des années de mariage correspondant à ces mentions

Dans la région de Vernon, la seule différence notable concerne les femmes de journaliers qui se singularisent de façon significative par rapport aux autres groupes. Condamnés à aller travailler chez les autres, souvent comme domestiques, les jeunes filles des milieux modestes (en général, elles appartiennent au même groupe social que leurs maris) échappent au contrôle de leurs parents. Les déclarations de grossesse relatent très souvent les malheurs des domestiques. Mais il est manifeste que la différence de comportement de ce milieu n'est pas éclatante. La grossesse hors mariage est tolérée marginalement, mais bien présente dans tous les groupes sociaux. Les couples dont la profession du mari n'est pas mentionnées se sont mariées plus tôt que les autres, ce qui explique que leur taux de conception hors mariage soit un peu plus faible, proche de celui des ménages de notables qui ne paraissent pas exceptionnellement vertueux quand on compare leur comportement à celui des jeunes de l'élite rouennaise. Mais il ne s'agit pas du tout du même genre de notables⁴⁹.

Dans le Pays d'Auge, les contrastes sociaux sont un peu plus marqués. Il est vrai que le niveau plus élevé des grossesses hors mariage contribue à épaissir les traits. Comme dans la région de Vernon, les milieux modestes contribuent un peu plus que les autres à la statistique des conceptions non conjugales, mais si les petits

⁴⁹ Jean-Pierre Bardet, *Rouen et les Rouennais aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, SEDES, 1983, p. 324 sq.

notables se distinguent par un peu plus de vertu apparente, ils sont tout aussi laxistes que leurs homologues vernonnais.

Tableau 22. Pourcentage de conceptions prénuptiales selon le statut professionnel des maris. Pays d'Auge

Statuts	Journaliers	Gens de mer	Paysans	Artisans	Notables	Indéterminés
Pourcentage	24,0	26,8	17,0	16,9	12,4	13,3
Année moy.*	1800	1788	1789	1781	1781	1740

* Moyenne des années de mariage correspondant à ces mentions

Au total, l'incidence des milieux sociaux sur les taux de conceptions prénuptiales est faiblement différentielle mais il faudra vérifier et peser sa réalité.

Le modèle familial serait-il plus prégnant ? Pour aborder cet aspect des choses, il est possible d'interroger les comportements des mères des conjoints avant leur mariage et celui de leurs frères et sœurs. C'est là une opportunité que propose l'accès à des bases nominatives importantes couplées généalogiquement.

840

Tableau 23. Proportion des conceptions prénuptiales parmi les mères des femmes et celles des maris pour 100 mariages observés

La femme observée se marie	Vernon				Pays d'Auge			
	Mère de la femme		Mère du mari		Mère de la femme		Mère du mari	
	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2
Enceinte	11,3	10,3	15,0	14,4	25,3	22,1	19,8	22,0
Non enceinte	9,3	9,3	9,3	8,9	18,4	16,7	18,1	17,2
Cas indét.*	0,0	41,9	0,0	45,1	0,0	44,2	0,0	52,5

* Cas indéterminés : les dates de mariage des mères concernées sont inconnues

Le fort pourcentage de date de mariage inconnue pour les mères des *échantillons 2* n'est pas pénalisant finalement quand on constate la bonne convergence de tous les résultats. L'avantage de l'utilisation des données des *échantillons 2* vient de ce qu'elles sont beaucoup plus fournies que celles des *échantillons 1* et permettent de conforter les tendances observées dans ceux-ci.

La propension à concevoir hors mariage serait-elle transmise, comme l'héritage d'un groupe familial, d'une sous-société envisagée par Peter Laslett⁵⁰ ? Assez curieusement, la transmission semble se faire de belle-mère à belle-fille dans les deux zones. Dans le Pays d'Auge il semble y avoir aussi une transmission entre mère et fille. Transmission, le mot est sans doute inadéquat. Que la fille se sente en quelque sorte disculpée par la faute de

50 Peter Laslett, « The bastardy prone sub-society », art. cit.

sa mère qui en somme ne peut rien lui reprocher, cela peut se concevoir, mais on n'imagine mal la belle-mère dans le rôle de mentor de sa future bru. En revanche, pourquoi ne pas évoquer l'initiative du futur mari porteur des valeurs de son milieu familial ? Cela expliquerait l'unilatéralité des influences familiales en Vernonnais. Le futur s'enhardit d'autant plus que ses parents n'ont pas hésité à franchir le pas avant lui. Il serait l'initiateur et l'acteur principal de cette hardiesse préconjugale.

Les frères et sœurs contribuent aussi à la libération (très relative) des mœurs. Le tableau 24 révèle un contexte de conception prénuptiale marquée dans les fratries des conjoints ayant eux-mêmes enfreints les interdits ecclésiastiques. Les conceptions prénuptiales, plus ou moins nombreuses, reflètent bien des cultures de permissivité variable, non seulement sur le plan régional ou micro-régional mais encore sur le plan familial. Il y a probablement là un effet de mimétisme, à moins qu'on accepte l'hypothèse non prouvée d'une hérédité de la fécondabilité forte propice aux conceptions prénuptiales.

Tableau 24. Nombre de conceptions prénuptiales dans les fratries (pour 100 individus)

La femme observée se marie	Région de Vernon				Pays d'Auge			
	Fratrie de la femme		Fratrie du mari		Fratrie de la femme		Fratrie du mari	
	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2	Éch. 1	Éch. 2
Enceinte	18,6	16,7	15,3	15,9	28,2	26,2	25,8	25,0
Non enceinte	11,7	12,0	11,5	11,9	19,6	18,6	20,3	18,7
Cas indét.*	18,1	32,7	18,8	36,0	21,9	35,5	21,2	40,4

*Pas de mariage observé autre que le sien chez les parents du sujet observé (pour 100 sujets observés)

Au sein de la famille, les autres indices de corrélation entre variables sont nettement moins convaincants. Dans les comparaisons qui suivent, afin d'éviter tout biais statistique, je n'ai retenu que les ménages des parents de l'un ou l'autre conjoint observés de leur mariage à une fin d'union indépendante de la natalité. Pour commencer, le nombre des frères et sœurs des conjoints influe-t-il sur la proportion des conceptions prénuptiales ?

Tableau 25. Nombre de frères et sœurs dans les familles des conjoints (familles MF)⁵¹ et proportion des conceptions prénuptiales au sein des couples observés

La femme observée se marie	Vernon		Pays d'Auge	
	Famille de la femme	Famille du mari	Famille de la femme	Famille du mari
Enceinte	6,8	7,0	5,9	6,0
Non enceinte	6,7	6,8	5,6	5,8

Manifestement, il n'y a pas de relation significative entre la taille des fratries et la fréquence des conceptions prénuptiales contrairement à l'hypothèse *a priori* pertinente d'un moindre contrôle de la vertu des jeunes lorsque la progéniture était abondante.

De même, le rang de naissance ou plus encore celui du mariage pourrait contribuer d'une manière ou d'une à un certain desserrement du contrôle : les parents vieillissants sont toujours plus tolérants à l'égard des derniers nés que des premiers. Cette supposée complaisance n'a manifestement guère d'échos dans nos statistiques (tableaux 26 et 27) : les différences sont très minces, même si elles s'enchaînent de manière cohérente avec des rangs moyens de naissance ou de mariage un peu plus élevés de l'un et l'autre conjoint en cas de grossesse antérieure au mariage.

842

Tableau 26. Rang moyen de naissance des conjoints et conceptions prénuptiales (familles d'origine MF)

La femme se marie	Vernon		Pays d'Auge	
	Femme	Mari	Femme	Mari
Enceinte	3,68	3,93	3,23	3,36
Non enceinte	3,72	3,69	3,20	3,30

Tableau 27. Rang moyen de mariage des conjoints et conceptions prénuptiales (familles d'origine MF)

La femme se marie	Vernon		Pays d'Auge	
	Femme	Mari	Femme	Mari
Enceinte	1,93	1,93	1,94	1,98
Non enceinte	1,92	1,90	1,83	1,92

L'examen du destin des parents des conjoints au moment de leur mariage apporte des réponses opposées à ce que suggérerait l'hypothèse d'une plus grande marge de liberté pour les orphelins. Tout au contraire, il y a un peu plus de décédés parmi les parents des conjoints qui ont su éviter une grossesse prénuptiale que parmi les pères et mères de futurs moins prudents.

51 Familles de types MF : noyaux conjugaux observés du mariage au premier décès survenu dans le couple parental (ou à toute autre fin d'observation indépendante du phénomène étudié). C'est un principe raisonnable de sélection recommandé par tous les manuels de démographie historique.

Tableau 28. Pourcentage des parents décédés au moment du mariage des enfants et conceptions prénuptiales

La femme se marie	Vernon				Pays d'Auge			
	Mari		Femme		Mari		Femme	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
Enceinte	42,5	35,9	40,9	34,3	47,6	31,5	41,0	27,9
Non enceinte	52,7	36,0	42,9	32,8	53,3	34,4	48,4	30,3

Ici, deux explications possibles : la première est celle d'une corrélation entre l'âge moins élevé des conjoints imprudents et la survie de leurs géniteurs ; la seconde consiste à imaginer que la grossesse était un moyen pour les enfants de forcer la main de leurs parents en leur imposant une union non voulue.

Une fois encore, il faut faire le constat de l'ambiguïté des calculs de moyennes. Comment rendre compte de l'interaction des variables, nécessité d'autant plus pressante que plusieurs résultats suggèrent d'assez faibles différences ? Ainsi à Vernon les épouseurs de filles enceintes sont un tout petit plus alphabétisés que les conjoints des filles sages : est-ce la traduction d'une liberté plus grande ou une simple coïncidence de rythmes entre scolarisation et libération des mœurs ? En Pays d'Auge, on observe du reste une situation inverse, ce qui paraît plus conforme à l'idée d'un contrôle de la vertu moins strict dans les milieux populaires moins aptes à l'écriture que dans les familles nanties. C'est d'ailleurs ce que confirme (sans contraste très marqué) l'approche socioprofessionnelle. Tout conduit à affiner l'analyse pour mettre en lumière les produits propres des variables en éliminant les effets d'interaction, ce qui suggère d'utiliser des modèles probabilistes.

APPORT D'UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE QUALITATIVE

Le recours à l'analyse économétrique est destiné à valider (ou à rejeter) les constats chiffrés à partir d'une variable et à les situer. Je rappelle que mon objectif est d'expliquer (au moins partiellement) pourquoi certaines femmes se mariaient enceintes et d'autres non. Les informations concernant les deux catégories de mariées ont été tabulées, chaque ligne de la matrice comportant un couple caractérisé par une série d'informations qualitatives ou quantitatives⁵². Sans entrer dans le détail de l'utilisation de ce modèle, il faut retenir qu'à partir d'une mesure simultanée des données, le test « t » de Student, permet de connaître, à propos

52 L'âge est une variable quantitative comme l'indice de fécondité ; la date de mariage est ramenée à une variable qualitative, correspondant à 4 périodes ; la survie du père de la mariée est une variable qualitative aussi. Sur ces variables : annexe jointe.

d'une variable, sa signification propre, c'est-à-dire la probabilité que son effet ne soit pas lié au hasard⁵³, toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire en éliminant les effets des autres variables considérées. Lorsqu'une valeur « t » est positive, elle indique une action positive de la modalité retenue d'une variable sur les conceptions hors mariage par rapport à une modalité de base utilisée comme référence : par exemple le printemps est plus favorable aux conceptions prénuptiales que l'hiver. Lorsque la valeur de « t » est négatives, elle caractérise un effet contraire à celui de l'observation de base : par exemple la résidence des futurs dans des paroisses différentes est moins favorables aux conceptions prénuptiales que leur appartenance à la même paroisse, cette co-résidence servant de base à l'observation. Les indices « t » correspondant à des variables quantitatives ont pour socle de comparaison la valeur la plus faible d'une variable.

844

Au-delà de la signification globale il est possible de traduire très concrètement le rôle de chaque variable en calculant quel serait le coefficient multiplicateur de la variable, l'accroissement ou la réduction du risque de grossesse prénuptiale, si une jeune fille possédait telle ou telle caractéristique. Prenons le cas d'une jeune fille mariée dans la région de Vernon, où entre 1700 et 1836, 9,5 % des mariées étaient enceintes⁵⁴ : si cette future se mariait après 1789, sa probabilité d'être enceinte serait très significativement accrue par la date d'union⁵⁵, passant de 9,5 à 16,3 %, le risque étant ainsi multiplié par 1,63. Dans le tableau qui suit, j'ai indiqué pour chacune des variables significatives ce multiplicateur de risque et le niveau de signification signalé par des étoiles. Une étoile unique (*) indique une probabilité d'erreur comprise entre 5,1 et 10 %, donc une médiocre signification ; la double étoile (**) correspond à une probabilité d'erreur de 5 à 1,1 % ; la triple étoile (***) désigne une variable hautement significative. L'absence d'étoile indique que le résultat est aléatoire.

La matrice soumise au calcul comportait 44 variables (voir annexe), mais seulement 16 ont été retenues dans la présentation qui suit, les autres, non significatives statistiquement, ont été éliminées du tableau 29, mais elles ont été prises en compte lors des calculs⁵⁶. Au vu des résultats, il est facile de vérifier

53 Si l'indice « t » est inférieur (en valeur absolue) à 1,70, le risque de non signification du résultat est supérieur à 10 %, c'est-à-dire qu'il est en toute probabilité dû au hasard ; s'il est compris entre 1,70 et 1,95, le risque de non signification est de 5,1 à 10 % ; s'il est compris entre 1,96 et 2,56, le risque est compris entre 1,1 et 5 % ; s'il est égal ou supérieur à 2,57, le risque de non signification est très faible, égal ou inférieur à 1 %.

54 Ce que j'appellerai le risque moyen.

55 Indice « t » de Student = 8,57 correspondant à une probabilité d'erreur infime, bien inférieure à 1 %.

56 La vérification de non-signification de certaines variables lèvent plusieurs de nos incertitudes. Variables non significatives : signatures, conception prénuptiale de la mère de la femme, dimensions des fratries des conjoints, rangs de naissance ou de mariage,

que les modalités des variables des échantillons 2 sont plus souvent significatives que celles des échantillons 1, cette différence résulte du fait que les échantillons de type 2 sont par définition plus étoffés que ceux de la catégorie 1.

Tableau 29. Variables significatives dans l'analyse économétrique

Variables examinées autour de l'opposition entre conceptions dans le mariage et conceptions prénuptiales	Région de Vernon				Pays d'Auge				
	Échantillon 1		Échantillon 2		Échantillon 1		Échantillon 2		
	M ⁵⁷	S ⁵⁸	M	S	M	S	M	S	
Période de mariage ⁵⁹	1730-1759	1,00	**	0,92	***		0,75	**	
	1760-1789			1,18	***	1,15	***	1,18	***
	1790-1836	1,33	***	1,63	***	1,26	***	1,37	***
Conceptions prénuptiales ⁶⁰	de la mère du mari	1,50	**	1,35	***				
	dans la fratrie de la femme	1,38	***	1,18	**	1,24	*	1,32	***
	dans la fratrie du mari	1,46	**	1,28	***	1,21	**	1,17	**
Les conjoints résident dans ⁶¹	la même paroisse	1,17		1,23	***	1,12	**	1,14	***
	Une paroisse limitrophe	0,51	***	0,66	***	0,80	*	0,63	***
	Une paroisse non limitrophe	0,78	**	0,74	***	0,59	**	0,81	***
<i>Âge de au mariage</i> ⁶²	de la femme			1,20	**	1,50	***	1,29	***
	du mari			0,80	**	2,19	***	1,50	***
Survie des parents des conjoints ⁶³	Père du mari décédé	0,83	**	0,92	**				
	Père de la femme décédée							0,90	**
<i>Indice de fécondité de la femme</i> ⁶⁴		1,16	***	1,11	***	1,24	***	1,11	***
Célibat ⁶⁵	de la femme							1,26	*
	du mari			1,07	***				
Saison de conception ⁶⁶	printemps	1,19	***	1,16	***	1,30	**	1,17	***
	d'été	1,38	***	1,28	***				
	d'automne	0,99	**	1,08	***				

densités et tailles des lieux de résidence, survie des mères de conjoints, professions des pères des conjoints (colinéarité). Curieusement les âges sont significatifs, mais dans un jeu complexe des données.

57 M : multiplicateur du risque du grossesse prénuptiale

58 S : signification du résultat. « * » : probabilité d'erreur entre 10 et 5 % ; « ** » : probabilité comprise entre 5 et 1,1 % ; « *** » : probabilité inférieure à 1,1 %.

59 Par rapport à la période 1700-1729.

60 Par rapport à l'absence de conception prénuptiale.

61 Par rapport à la résidence des deux futurs dans la même commune.

62 Si la femme ou le mari s'unit à 15 ans.

63 Par rapport aux parents survivants. Dans la région de Vernon, la survie du père accroît la probabilité de conception prénuptiale de 107 %.

64 Sur la base d'un indice de fécondité égal à celui de la moyenne huttérite.

65 Par rapport au veuvage.

66 Par rapport aux conceptions d'hiver, saison qui réduit le risque à 0,65 dans la région de Vernon.

Variables examinées autour de l'opposition entre conceptions dans le mariage et conceptions prénuptiales		Région de Vernon				Pays d'Auge			
		Échantillon 1		Échantillon 2		Échantillon 1		Échantillon 2	
		M ⁵⁷	S ⁵⁸	M	S	M	S	M	S
Statut du mari ⁶⁷	Journalier			1,26	***			1,23	**
	Métiers de la mer							0,91	*
	Paysans propriétaires			0,92	***			0,98	*
	Artisans			0,91	***			0,92	**
	Notables			0,81	***			0,93	
<i>Différence d'âge entre les conjoints⁶⁸</i>				1,11	***	0,83	**	0,92	**
Résidence antérieure de la femme ⁶⁹	ville							0,55	***
	vallée							1,09	***
	coteaux							0,96	**
	mer							1,23	***

NB : Les variables en italiques sont quantitatives.

846

Au total, on vérifie que les facteurs les plus déterminants sont communs aux deux espaces normands envisagés : période de mariage, fécondité ultérieure des femmes, conceptions de belle saison, résidence des futurs dans la même commune, comportement prénuptial des frères et sœurs des futurs, jeunesse de la mariée⁷⁰, statut professionnel du mari, les promises des journalier étant plus soumises au risque de grossesse anténuptiales que les autres.

Il faut cependant souligner quelques différences entre la Région de Vernon et le Pays d'Auge : l'été et l'automne inspirent nettement plus les couples vernonnais que ceux du pays augeron aux rythmes agricoles différents. Dans la Région de Vernon, le comportement prénuptial des belles-mères se transmet à leurs futures brus, mais cela n'est pas le cas autour de Pont-l'Évêque : traduisez, le fils ose faire avec sa future ce que son père a fait avec sa mère. La jeunesse des séducteurs augerons contribue à accroître les conceptions prénuptiales, rien de tel en Vernonnais où c'est plutôt le contraire ; la différence d'âge entre les futurs aboutit à des résultats opposés dans les deux zones. En Vernonnais la survie du père du futur suscite les conceptions prénuptiales alors qu'en Pays d'Auge, c'est celle du père de la femme. Tandis que le lieu de résidence est sans effet en Vernonnais, les futurs maris du Pays d'Auge semblent plus vertueux

⁶⁷ Toutes les professions sont en référence avec celles de journaliers et manouvriers, catégories où les risques de conceptions prénuptiales sont multipliés par 1,37 dans la région de Vernon.

⁶⁸ Les âges des conjoints et leur différence d'âge ont été analysés séparément en raison des effets de colinéarité. L'effet est calculé sur la base d'un écart d'âge de 10 ans (mari plus âgé).

⁶⁹ Il n'y a aucun résultat significatif pour la région de Vernon, non plus que pour les résidences antérieures des maris.

⁷⁰ On note que l'âge moyen des mariées de la région de Vernon est le même qu'elles soient enceintes ou non, mais les indicateurs de distribution (médiane, écart type, etc.) diffèrent.

lorsqu'ils habitent en ville⁷¹ que quand ils sont ruraux, et plus hardis quand ils habitent au bord de la mer. Il est vrai que la ville de Pont-l'Évêque, mince cité assez marquée par le jansénisme, était fermement tenue en main par les clercs : pour preuve, on y respectait mieux les interdits de mariage pendant les temps clos de Carême et d'Avent que dans les villages du plat-pays ou du front de mer.

La rationalité de ces divergences de comportement résulte peut-être de spécificités régionales, mais il n'est guère possible en l'état de la documentation d'aller plus loin. Malgré tout, un profil général émerge de la diversité des cas. Il peut être illustré par l'histoire de Denis-Sébastien Vimart et de Marie-Rose Dagomet qui se sont mariés dans la région de Vernon le 7 janvier 1775 à 25 et 23 ans alors que les deux pères des conjoints étaient survivants ainsi que la mère de Marie-Rose. C'était un couple assez modeste, lui était domestique et elle devint nourrice par la suite. Ni l'un, ni l'autre ne savait signer bien que Marie-Rose eût un père maître d'école (mais dont le paraphe était très maladroit). Plutôt féconds, ils eurent sept enfants, deux filles et cinq garçons. Leur premier bébé Sébastien est né 1 mois après leur mariage (il a donc été conçu en mai 1774) et mort à moins d'un mois. Parmi les survivants, un seul, Louis Sébastien, se maria et contrairement à ses parents respecta les règles de la bienséance en ne devenant père que 9 mois après la bénédiction nuptiale. Dans les générations précédentes, la chasteté n'avait pas toujours été aussi manifeste. Dans la fratrie de Denis-Sébastien, l'aîné des enfants était venu au monde 7 mois après le mariage de leurs parents et sur quatre des Vimart de cette génération, deux (dont notre Sébastien Denis) avaient devancé le moment de prouver leur fertilité. Si la mère de Marie-Rose a attendu 10 mois pour mettre au monde son premier bébé, sa belle-mère a accouché 7 mois après ses noces. En somme ce couple était presque prédestiné à la conception pré-nuptiale, cumulant tous les facteurs y prédisposant.

Il est du reste possible à l'aide des pourcentages issus de l'analyse économétrique de dresser des profils de jeunes femmes particulièrement exposées à une grossesse pré-nuptiale ou au contraire assez protégée contre ce risque. Je propose ici deux cas limites. D'une part, celui d'une jeune fille de la région de Vernon qui présenterait toutes les caractéristiques favorables à la conception hors mariage : mariage après 1790, conceptions pré-nuptiales

71 Rappelons que dans l'analyse des lieux de résidence, la ville de Pont-l'Évêque sert de référence. Or on constate avec des indices « t » positifs que toute résidence des futurs autre que ce petite centre urbain est associée à une propension à la conception pré-nuptiale : ce que confirme le contenu de l'examen agrégatif (tableau 12), mais pour la résidence des deux futurs, alors que l'analyse économétrique ne retient que la résidence des femmes.

observées lors du mariage de sa belle-mère, dans sa fratrie et dans celle de son mari, elle âgée de 20 ans et lui de 30, conjoint masculin célibataire, beau-père de la future survivant au moment du mariage de son fils, résidence antérieurs des deux mariés dans le même village, fécondité ultérieure très élevée ($I_g = 1100$), conception du premier enfant en juillet, mari journalier ; d'autre part, celui d'une mariée du début du XVIII^e siècle ne répondant à aucun des critères que je viens d'énumérer. Le résultat de ce calcul théorique est assez éloquent : alors que la probabilité de grossesse prénuptiale pour l'ensemble des femmes observées au mariage de 1700 à 1836 était de 10,9 %, le calcul économétrique indique que la probabilité de grossesse prénuptiale serait de 47,2 % pour les jeunes femmes répondant à notre premier profil, soit un risque plus que quadruplé. En revanche dans le second profil, la probabilité de grossesse avant mariage se réduirait à 2,6 %, un triomphe de vertu. Pour le pays d'Auge, un calcul similaire aboutit à un écart moins tranché mais les niveaux de conception prénuptiale sont plus élevés que dans la région de Vernon. On passerait de 16,9 % de mariées enceintes (pour l'ensemble observé de 1700 à 1836) à 50,3 % dans le cas de notre sélection.

Bien évidemment ces calculs un peu théoriques n'expliquent pas tout. Ils fournissent des pistes pour relire les déclarations de grossesse (souvent riches en informations qualitatives) en étant attentif aux reflets de nos observations dans le discours des malheureuses qui échouaient dans leur projet de mariage et comparaissaient honteuses devant les magistrats. Au moment du mariage, la grossesse était pourtant voyante. Était-ce une raison supplémentaire d'en avoir honte ? C'est une question qui mériterait d'être examinée à la lumière de notre documentation sérielle en opposant les mariées enceintes de longue date à celles qui avaient succombé à la veille des noces. Diverses tentatives effectuées dans ce sens n'ont pas suggéré de différences manifestes entre les deux catégories de mariées enceintes (à part la saison, les femmes enceintes à la veille du mariage ayant conçu un peu plus d'enfants en hiver que les femmes convolant dans un état de grossesse avancé). Il est difficile d'aller plus loin dans cette analyse quantitative préliminaire : nous retrouvons ici les limites de ces calculs qui, faute de documentation, ne permettent pas de pénétrer les secrets de famille. Il est à craindre que les écrits intimes ne soient guère plus révélateurs car ce sont là choses dont on ne parle qu'à confesse ou devant le juge, parfois.

Cette enquête a permis au moins de cerner avec certitude quelques traits communs aux mariées enceintes des deux zones et aussi des spécificités plus locales qui ne sont pas étonnantes, si l'on ne perd pas de vue que le Pays d'Auge était nettement plus tolérant à l'égard des conceptions prénuptiales que la

région de Vernon, peut-être parce que dans cet univers herbager riche où l'on rivalisait pour les terres, l'attente du mariage était particulièrement longue. Peut-être aussi pour des raisons culturelles plus profondes, plus anciennes, sans oublier l'émergence de nouvelles attitudes qui se sont développées de manière différentielle.

Variables retenues pour chaque couple lors de l'analyse économétrique

- 850
1. Intervalle protogénésique 0 = pas de conception prénuptiale. 1 = conception prénuptiale
 2. Intervalle protogénésique en mois
 3. Date de mariage en périodes : 0 = Avant 1730 ; 1 = 1730-1759 ; 2 = 1760-1789 ; 3 = 1790-1836
 4. Signature du mari 0 signe ; 1 ne sait pas signer ; 2 pas d'info
 5. Signature de la femme *idem*
 6. Intervalle protogénésique de la mère de la femme : 0 = pas conception prénuptiale ; 1 = conception prénuptiale ; 2 = indéterminé
 7. Intervalle protogénésique de la mère du mari : 0 = pas de conception prénuptiale ; 1 = conception prénuptiale ; 2 = indéterminé
 8. Nombre de naissances dans la famille de la femme
 9. Nombre de naissances dans la famille du mari
 10. Nombre d'enfants mariés dans la famille de la femme
 11. Indice de conception prénuptiale (cp) chez les frères et sœurs de la femme : 0 = pas de cp ; 1 = cp ; 2 = indéterminé.
 12. Nombre d'enfants mariés dans la famille du mari
 13. Indice de conception prénuptiale (cp) chez les frères et sœurs du mari : 0 = pas de cp ; 1 = cp ; 2 = indéterminé
 14. Rang de naissance de la femme
 15. Rang de naissance du mari
 16. Rang de mariage de la femme
 17. Rang de mariage du mari
 18. Classement de ces distances : 0 = même village ; 1 = 1 à 5 km ; 2 = 6 à 49 km ; 3 = 50 km et plus ; 4 = indéterminé
 19. Proximité de résidence entre mari et femme : 1 même village ; 2 villages jointifs ; 3 villages non jointifs ; 4 : indéterminé
 20. Densité des habitants au km² dans la résidence de la femme
 21. Densité des habitants au km² dans la résidence du mari
 22. Taille du village de la femme (population en 1801)
 23. Taille du village du mari (population en 1801)
 24. Nombre d'enfants du couple
 25. Âge au mariage de la femme
 26. Âge au mariage du mari
 27. Survie du père du mari au mariage S = 1, D = 2, X = 3
 28. Survie de la mère du mari au mariage S = 1, D = 2, X = 3
 29. Survie du père de la femme au mariage S = 1, D = 2, X = 3

30. Survie de la mère de la femme au mariage S = 1, D = 2
31. Indice I_g de fécondité de couple
32. État matrimonial antérieur de la femme : 0 = célibataire ; 1 = veuve ; 2 = indéterminé
33. État matrimonial antérieur du mari : 0 = célibataire ; 1 = veuf ; 2 = indéterminé
34. Saison de conception du premier enfant : 1 = hiver ; 2 = printemps ; 3 = été ; 4 = automne.
35. Profession du mari :
 - Région de Vernon : 1 = journalier ; 2 = petit paysan ; 3 = artisan ; 4 = notables ; 5 = indéterminé.
 - Région de Pont-l'Évêque : 1 journalier ; 2 = marin ; 3 = artisan ou paysan ; 4 = notable ; 5 = indéterminé.
36. Profession du père du mari : les mêmes catégories qu'en 35
37. Profession du père de la femme : les mêmes catégories qu'en 35
38. Signature du père du mari : 0 signe ; 1 ne sait pas signer ; 2 pas d'info
39. Signature de la mère du mari : 0 signe ; 1 ne sait pas signer ; 2 pas d'info
40. Signature du père de la femme : 0 signe ; 1 ne sait pas signer ; 2 pas d'info
41. Signature de la mère de la femme : 0 signe ; 1 ne sait pas signer ; 2 pas d'info
42. Différence d'âges entre maris et femmes.
43. Caractéristiques géographiques du lieu de résidence de la femme avant son mariage
 - Région de Vernon : 1 = ville ; 2 = vallée de la Seine ; 3 = coteaux et plateaux ; 4 = indéterminés.
 - Région de Pont l'Évêque : 1 = ville ; 2 = mer ; 3 = vallée ; 4 = coteaux et plateaux ; 5 = indéterminés.
44. Caractéristiques géographiques du lieu de résidence du mari avant son mariage : identiques aux précédentes

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	7
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou	13
Membres du Comité d'honneur.....	35
Membres du Comité scientifique.....	37
Liste des contributeurs.....	38

PREMIÈRE PARTIE

DE BORDEAUX AU GRAND LARGE

CHAPITRE I - LE SUD-OUEST

1829

Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle : le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran.....	49
Jean-Bernard Marquette	
Permanence et renouvellement des oligarchies municipales : réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789)	61
Laurent Coste	
Loin des yeux, loin du cœur ? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne	77
Anne-Marie Cocula	
Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643	91
Yves-Marie Bercé	
À la découverte de Bordeaux en 1659 : l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes....	107
Jean-Paul Desaive	
Balade dans les landes aux environs d'Arcachon : la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV	123
Caroline Le Mao	
Confréries religieuses et contrôle cléricale dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles).....	135
Éric Suire	
Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles).....	151
Josette Pontet	
Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle	163
René Favier	

La crise du printemps 1789 en Dordogne.....	177
Guy Mandon	
Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II.....	189
Philippe Loupès	
Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines : la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846).....	199
Roger Baur	
Le fabuleux destin du duc de Gironville.....	211
Marguerite Figeac-Monthus	
Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968 : esquisse de portrait de groupe.....	223
Bernard Lachaise	
Les communes d'Agenais et leurs jumelages.....	237
Philippe Roudié	
CHAPITRE II - COMMUNAUTÉS ATLANTIQUES	
Les politiques amérindiennes de Henri IV.....	245
Éric Thierry	
Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain.....	255
John Francis Boshier	
Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime : les Aquitains à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle.....	263
Jacques de Cauna	
Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage.....	281
Louis M. Cullen	
Un suicide nobiliaire ? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine ..	295
William Doyle	
L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823).....	303
Jean-François Dunyach	
Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique.....	315
Edmond Dziembowski	
Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 ...	325
René Leboutte	
La stratégie alarmiste d'Edmund Burke : le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i>	341
Norbert Col	

John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise.....	351
Pierre Gouhier	
Négoce et plantation au XIX ^e siècle en Martinique.....	361
Paul Butel	
<i>L'Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone	371
François-Joseph Ruggiu	
Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles en France aux débuts de la III ^e République	389
Pauline Piettre	
Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France	401
Raymonde Litalien	
 CHAPITRE III - MARINES	
Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient	415
Philippe Ménard	
Monsieur Vincent, aumônier général des galères.....	425
Marie-Christine Varachaud	
Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV	439
André Zysberg	
Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle.....	451
Jacques Carré	
Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : premiers éléments d'une recherche	465
Patrick Villiers	
<i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) ..	477
Olivier Chaline	
La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes.....	493
Alan Forrest	
Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes	505
Jean Meyer	
L'étrange destin des archives Maurepas	513
Denis Lieppe	
Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer ?.....	527
Christian Buchet	

DEUXIÈME PARTIE
RICHESSES ET CIVILISATIONS

CHAPITRE IV - RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

1832

Le <i>poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle.....	541
Paul Delsalle	
The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800.....	553
Cormac O'Grada	
La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie.....	565
Gregory Hanlon	
Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVII ^e siècle.....	579
C. E. J. Caldicott	
Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684..	589
Philippe Haudrère	
Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois.....	611
Jean-Pierre Kintz	
La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : l'exemple de Colleville et de Cheux.....	619
Jean-Marie Vallez	
Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle.....	627
Guy Saupin	
Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle	641
Olivier Pétré-Grenouilleau	
Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi ».....	653
T. J. A. Le Goff	
L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime.....	677
Guy Lemeunier	
Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe ?.....	687
Nadine Vivier	
Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle.....	697
Gérard Chastagnaret	
Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle.....	713
Claire Desbois-Thibault	

L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet ? 725
Éric Bussière

CHAPITRE V - POPULATIONS ET COMPORTEMENTS

Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII^e siècle 737
Maurice Gresset

Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine :
Bagnes (Valais), 1650-1900..... 747
Alfred Perrenoud

Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 . 763
Philippe Guignet

Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 781
Jacques Dupâquier

Melting pot ou *salad bowl* : le fragile équilibre de la société pluriethnique
du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii 789
Christian Huetz de Lemp

1833

Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron..... 805
Michel Nassiet

Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses
dans la société traditionnelle (vers 1700-1830)..... 813
Jean-Pierre Bardet

L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française..... 853
Agnès Walch

Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ».
Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 861
Alain Lottin

Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant
des XVIII^e et XIX^e siècles..... 885
Scarlett Beauvalet-Boutouyrie

À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime :
la difficulté d'être milicien en lyonnais..... 895
Jean-Pierre Gutton

Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps,
centralité et décentralité..... 909
Anne Radeff

Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud 923
Alain Huetz de Lemp

	L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du xx ^e siècle	933
	Jean Bastié	
	Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900.....	941
	Andrée Corvol	
	La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est.....	957
	Francis Conte	
	CHAPITRE VI - VILLES D'EUROPE ET D'AILLEURS	
	Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du xvii ^e siècle.....	969
	Marie Houllémare	
	Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique.....	977
	Jean Bérenger	
1834	Les mutations de l'habitat urbain au tournant du xviii ^e siècle : le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730)	989
	Sylvain Vigneron	
	Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières	1001
	Youri Carbonnier	
	La boutique parisienne et ses réseaux au xviii ^e siècle : clientèle, crédit, territoire.....	1011
	Natacha Coquery	
	Administration des villes et généraux de paroisses au xviii ^e siècle.....	1027
	Claude Nières	
	Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du xviii ^e siècle	1037
	René Plessix	
	Montesquieu et la fascination des villes italiennes.....	1049
	Laurent Versini	
	Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant	1061
	Charles Frostin	
	Le séisme d'Alep en 1822.....	1069
	Thomas Riis	
	La station balnéaire, une « invention » du xix ^e siècle	1077
	Claude Mignot	
	L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au xix ^e siècle	1089
	Alexandre Fernandez	

« À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle)	1105
Xavier Huetz de Lempis	
La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle.....	1115
Hélène Harter	
Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles.....	1125
Philippe Chassaigne	

TROISIÈME PARTIE
TOUTES LES HISTOIRES

CHAPITRE VII - LA PUISSANCE, LE POUVOIR ET LA MORT

Le duché-pairie de Guise	1139	1835
Jean Gallet		
La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574)	1159	
Bernard Barbiche		
La part du sang dans un mythe historique : Henri IV	1171	
Christian Desplat		
Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France : leur sens politique.....	1185	
René Souriac		
Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur : stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680).....	1197	
Xavier Le Person		
La création de la noblesse militaire (1750) : les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil	1213	
Laurent Bourquin		
Un singulier écho de l'attentat de Damiens : l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762.....	1227	
Reynald Abad		
Un prince des Lumières : Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776).....	1245	
François-Charles Mougel		
L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché	1255	
Jean-François Labourdette		
Le pardon de Bonchamps.....	1267	
Alain Gérard		

	La chute de la République thermidorienne (1795-1797).....	1285
	Patrice Gueniffey	
	Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l’Ancien Régime et rêverie romantique	1295
	Michel Figeac	
	Un drame électoral sous le Second Empire : l’élection de la troisième circonscription de l’Aveyron en 1869.....	1309
	Éric Anceau	
	« Referendum : en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français ?.....	1323
	Françoise Boursin	
	CHAPITRE VIII - ENJEUX ET PRATIQUES DIPLOMATIQUES	
1836	Les richesses d’Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII	1335
	Alain Tallon	
	La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l’enjeu diplomatique et stratégique.....	1345
	Marie-Catherine Vignal-Souleyreau	
	À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV ?	1361
	Lucien Bély	
	Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle.....	1387
	Stéphane Jettot	
	Catherine II vue par la diplomatie française	1395
	Anne Mézin	
	Malte et la Grande-Bretagne : d’une tactique militaire à une stratégie économique	1411
	Xavier Labat Saint Vincent	
	La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807)	1423
	Klaus Malettke	
	Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866).....	1437
	Frédéric Laux	
	Valéry Giscard d’Estaing et un château en Pologne.....	1449
	Georges-Henri Soutou	

CHAPITRE IX - SOUS LE SIGNE DE LA CROIX

Abbeyes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne.....	1461	
Dominique Dinet		
Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne	1473	
Marie-Claude Dinet-Lecomte		
La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561.....	1487	
Gilles Deregnacourt		
La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570).....	1497	
Jean-Paul Le Flem		
L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme	1525	
Marie-Bernadette Dufourcet Hakim		
L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703).....	1541	1837
Louis Jambou		
Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre.....	1551	
Jean-Louis Quantin		
Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : l'Église de Gaubert dans le Dunois.....	1575	
Didier Boisson		
La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert	1585	
Gwenaëlle Léonus-Lieppe		
Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire.....	1617	
Bernard Vogler		
La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). D'une approche fausement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique.....	1629	
Frédéric Angleviel		
Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne.....	1643	
Claire Laux		

CHAPITRE X - LES JEUX DES SENS ET DE L'ESPRIT

	Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques	1657
	Anne-Marie Guimier-Sorbets	
	L'ordre inverse : sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs	1677
	Jean-Claude Fredouille	
	Le Jardin du <i>Décameron</i>	1695
	Catherine Guimbard	
	Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles.....	1705
	Édith Weber	
	Du <i>studiolo</i> au cabinet : l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale	1717
	Alain Mérot	
1838	La révolution de l'opéra.....	1727
	Étienne Broglin	
	Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie	1741
	Christian Taillard	
	Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle.....	1749
	Barthélémy Jobert	
	Science et protestantisme : le cas de Georges Cuvier.....	1773
	Louis Châtellier	
	Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire : Brillat-Savarin et le vin	1781
	Jean-Robert Pitte	
	Prosper, Eugénie et Biarritz	1791
	Xavier Darcos	
	Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History ..	1801
	Hugh Clout	
	Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art.....	1813
	Nicolas Grimaldi	
	Quelques remarques concernant l'étude du dessin.....	1819
	Pierre Rosenberg	
	Tabula gratulatoria.....	1825
	Table des matières	1829

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN 978-2-84050-724-6	SODIS	
	F139-344	
9 782840 507246		45 €

